



REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique

~~~~~



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

~~~~~

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

~~~~~

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de  
**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

Option : Economie

Spécialité : Economie-Appliquée

THEME :

*INCIDENCE DE LA FISCALITE SUR LA  
CROISSANCE ECONOMIQUE AU  
BENIN*

Présenté par :

AMOUZOUN Dodji

&

SABI ZEGUI Hafizou

Sous la Direction de :

Tuteur de Stage

Directeur de Mémoire

Dr. Emmanuel HOUNKOU

Professeur à la SE

Année académique : 2014-2015

**AVERTISSEMENT**

**"LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION, NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS."**

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- ✚ vous mes parents IDRISOU Léhanatou et feu SABI ZEGUI Salifou. C'est le moment idéal pour vous témoigner de ma profonde gratitude.
- ✚ Toi mon frère BAKARI Hadi pour avoir joué le rôle de Père. Reçois ce travail comme le fruit de tes efforts et prie pour moi pour la suite de mes formations.
- ✚ vous mes sœur Rafath, Roukayath, Foulerath, Mazouka et Iradath. Je vous présente ce travail en tant que fruit de notre union et de notre combat.

***SABI ZEGUI Hafizou***

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- ✚ mon feu père AMOUZOUN Deyi
- ✚ ma mère AFIDEGNIGBAN Delphine
- ✚ mes frères et sœurs

*AMOUZOUN Dodji*

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos sincères remerciements et gratitude :

- ❖ Au professeur Emmanuel HOUNKOU pour avoir accepté de suivre ce travail et pour s'y être impliqué véritablement malgré ses multiples occupations.

Nos sincères remerciements vont également à l'endroit de :

- ❖ Tout le corps enseignant ; le personnel administratif de la FASEG pour leurs précieuses contributions à notre formation.
- ❖ Aux messieurs les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant d'apprécier ce travail.
- ❖ Tout le personnel de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) ; plus particulièrement le Directeur Général ; le personnel de la CAT (Cellule d'Appui Technique) au secteur privé pour les efforts consentis lors de la collecte des données.
- ❖ Tout le personnel de la Direction Générale des impôts et des Domaines (DGID) ;

***SABI ZEGUI Hafizou & AMOUZOUN Dodji***

**LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>AFS</b>	:	Acompte Forfaitaire Spécial
<b>AIB</b>	:	Acompte sur Impôt assisur les Bénéfices
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>BIC</b>	:	Bénéfice Industriel et Commercial
<b>BNC</b>	:	Bénéfice Non Commercial
<b>CGI</b>	:	Code General des Impôts
<b>Co</b>	:	Consommation
<b>CPI</b>	:	Centre de Promotion des Investissements
<b>DGAE</b>	:	Direction Générale des Affaires Economiques
<b>DT</b>	:	Dépenses Totales
<b>FCFA</b>	:	Franc de la Communauté Française d’Afrique
<b>INSAE</b>	:	Institut Nationale de la Statistique et de l’Analyse Economique
<b>IPC</b>	:	Indice de Prix à la Consommation
<b>IRPP</b>	:	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
<b>IS</b>	:	Impôt sur les Sociétés
<b>MCE</b>	:	Modèle à Correction d’Erreur
<b>MCO</b>	:	Moindres Carrés Ordinaires
<b>PAS</b>	:	Programme d’Ajustement Structurel

<b>PF</b>	:	Pression Fiscale
<b>PIB</b>	:	Produit Intérieur Brut
<b>PNB</b>	:	Produit National Brut
<b>RF</b>	:	Recettes Fiscales
<b>RF</b>	:	Revenu Foncier
<b>RNF</b>	:	Recettes Non Fiscales
<b>RVM</b>	:	Revenu des Valeurs Mobilières
<b>TSUPP</b>	:	La Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers
<b>TVA</b>	:	Taxe sur Valeur Ajoutée
<b>TVS</b>	:	Taxe sur des Véhicules de Sociétés
<b>UEMOA</b>	:	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
<b>VPS</b>	:	Versement Patronal sur salaire

**LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1:</b> Signes attendus des paramètres des variables.....	20
<b>Tableau n°2:</b> Résultats des tests de stationnarité des variables.....	36
<b>Tableau N°3:</b> Critères d'information pour les différents retards.....	36
<b>Tableau n°4 :</b> Résultat du test de cointégration.....	37
<b>Tableau n°5 :</b> Résultats de l'estimation du modèle de long terme.....	37
<b>Tableau n°6:</b> Récapitulatif des tests résiduels du modèle corrigé de l'autocorrélation .....	38
<b>Tableau n°7 :</b> Résultat du test de stationnarité des résidus du modèle de long terme .....	39
<b>Tableau n°8:</b> Résultats de l'estimation du modèle de court terme .....	39
<b>Tableau n°9:</b> Récapitulatif des tests résiduels du modèle de court terme .....	40

**LISTE DES GRAPHIQUES**

<b>Graphique 1</b> : Courbe de LAFFER.....	13
<b>Graphique 2</b> : l'évolution des recettes fiscale en milliards de FCFA de 1975 à 2011 au Bénin.....	30
<b>Graphique 3</b> : l'évolution du Produit Intérieur Brute (PIB) en milliards de FCFA de 1975 à 2011 au Bénin.....	31
<b>Graphique4</b> : l'évolution du taux de la pression fiscale de 1975 à 2011 au Bénin.....	32
<b>Graphique 5</b> : l'évolution du taux de croissance économique de 1977 à 2013 au Bénin.....	33
<b>Graphique 6</b> : l'évolution des Recettes Fiscales(RF) et le Produit Intérieur Brute (PIB) en milliards de FCFA de 1975 à 2011 au Bénin.....	35

SOMMAIRE	
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....</b>	<b>3</b>
<b>SECTION 1 : PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE.....</b>	<b>3</b>
<b>SECTION 2 : REVUE DE LITTERATURE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 2: ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'EVOLUTION DES RECETTES FISCALES AU BENIN.....</b>	<b>24</b>
<b>SECTION 1: ETAT DES LIEUX DE LA FISCALITE BENINOISE.....</b>	<b>24</b>
<b>SECTION 2: SUGGESTIONS, DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE.....</b>	<b>35</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>45</b>
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE.....	47
ANNEXES.....	48
TABLES DES MATIERES.....	66

**RESUME**

Dans le cadre actuel d'assainissement des finances publiques dans les Etats de l'UEMOA, particulièrement au Bénin et dans le prolongement des réflexions relatives aux facteurs de la croissance, il convient de s'interroger sur le rôle de la fiscalité dans la réalisation de la croissance économique au Bénin.

L'objet de la présente étude est d'évaluer l'impact de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin. La démarche économétrique basée sur l'estimation d'un modèle à correction d'erreur consiste à mesurer cet impact sur la croissance. L'analyse des résultats obtenus révèle que ces effets varient suivant l'horizon temporel : court terme et long terme.

Il ressort des estimations effectuées que la pression fiscale influence négativement et significativement sur la croissance économique à long terme.

**Mots clés** : fiscalité, croissance économique

**SUMMARY**

In the current context of fiscal consolidation in states of WAEMU, particularly in Benin and on the discussions about the factors of growth, it is necessary to question the role of taxation in achieving economic growth in Benin.

The purpose of this study is to assess the impact of taxation on economic growth in Benin. The econometric approach based on the estimation of an error correction model is to measure the impact on growth. The analysis of the results reveals that the effects vary with the time horizon: short term and long term.

According to estimates that the tax burden negatively and significantly affect long-term economic growth.

**Key word**: taxation, economic growth

## INTRODUCTION

Après la crise économique et financière des années 80 qui a détérioré de manière remarquable la situation économique et sociale et aggravé la pauvreté, le Bénin est rentré dans une longue période de restructuration de son économie. Dans ce cadre, de nombreuses réformes macro-économiques ont été mises en œuvre, notamment, dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurels signés avec les institutions de Breton Wood.

Au cours de la décennie (1990), le Bénin a favorisé un climat plus ou moins attractif pour l'investissement à travers la constitution du 11 Décembre 1990 qui a consacré les droits de libre établissement sans distinction de nationalité et principe du traitement national en matière d'investissement

Celles-ci ont, entre autres, permis à l'économie de retrouver le sentier de la croissance jusqu'en 2001.

Malgré l'élaboration et la mise en œuvre des différentes générations des Stratégies de Croissance et de Réduction de la Pauvreté<sup>1</sup> qui étaient destinées à accélérer la croissance et réduire la pauvreté, un certain essoufflement est noté au niveau des performances de l'économie nationale à partir de 2002. Cette situation résulte du relâchement observé dans la mise en œuvre des réformes structurelles et de certains chocs exogènes. La relance insufflée à l'économie à partir de 2006 n'a pas eu tous les résultats escomptés puisque depuis 2008, un ralentissement du rythme de la croissance et une détérioration de certains indicateurs macro-économiques sont notés. Les causes proviennent des conséquences des crises énergétiques, alimentaires et financière mondiale qui ont secoué l'économie béninoise.

Pour faire face aux chocs résultant de ces différentes crises, les autorités ont mis en place des politiques macroéconomiques sur les plans budgétaire et fiscal, social et sectoriel. Ces politiques ont eu des conséquences importantes sur le cadre macroéconomique, le tissu économique et sur la distribution des revenus et les conditions de vie des ménages.

En effet, on constate que le taux pression fiscal au Bénin est passé de 15,5% en 2011 à 16,3% en 2013 en deçà de la norme de la tarification optimale fixée à 17% depuis 1997, dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA, l'Etat béninois comme c'est souvent le cas dans les pays africains au Sud du Sahara, opte souvent pour la facilité de relever le taux de l'impôt.

Mais, l'application de cette mesure se traduit, forcément à terme, en un acharnement fiscal déploré par les opérateurs économiques (en faible nombre) qui y sont astreints, et ceci en défaveur des objectifs de recettes préalablement définis.

La fiscalité joue donc un rôle capital dans le renforcement des capacités productives. Il mérite donc une étude approfondie de manière à déterminer son impact sur la croissance économique. Notre présent mémoire s'inscrit bien dans cet ordre d'idée et est structuré en deux chapitres :

Le premier dresse le cadre théorique et méthodologique de l'étude. Le deuxième analyse descriptive de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin.

**CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE  
L'ÉTUDE DES IMPACTS DE LA FISCALITE SUR LA CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE.**

Ce chapitre s'attache exclusivement, à montrer l'intérêt scientifique du sujet, à poser le problème, à dégager les objectifs et hypothèses de recherche, à élaborer la méthodologie et enfin, à indiquer les modes de modélisation et de source de données.

**SECTION 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche**

Cette section est subdivisée en deux paragraphes, le premier nous offre l'occasion de présenter la problématique de l'étude et, dans un second temps, les objectifs et les hypothèses de recherche.

**PARAGRAPHE 1 : Problématique de l'étude**

Après la décennie 1980, marquée par une crise économique et sociale sans précédent, le Bénin a connu des déséquilibres et distorsions internes et externes dans le domaine des finances publiques, du crédit et de la répartition des investissements qui se sont traduits par un ralentissement de la croissance du PIB, et une détérioration de l'infrastructure socio-économique. C'est dans ce contexte, que le gouvernement béninois s'est engagé dans un important processus d'ajustement structurel de l'économie nationale avec le soutien des institutions de BRETTON WOODS et de la communauté Internationale qui malheureusement n'ont pu apporter le remède immédiat à l'effondrement économique du pays. Les efforts déployés dans le cadre de la mise en œuvre des différents programmes de réformes économiques ont permis d'enregistrer, depuis le début des années 90, des progrès notables dans la réduction des déséquilibres intérieurs et extérieurs, l'amélioration de l'environnement économique et la relance de la croissance. Dès lors, la situation économique s'est significativement améliorée dans l'ensemble. En effet, le taux de croissance réel du PIB a atteint 5,0% en moyenne par an sur la période 1995-1999 contre 3,6% sur la période 1990-1994 et 2,0% durant la décennie 1980. Sur la période 2000-2004, on note que le taux de croissance économique réelle est en moyenne, ressorti à 4,5% dans un contexte où le taux moyen de l'inflation mesurée à travers l'indice des prix à la consommation s'est élevé à 7,7%. Cette croissance a reposé sur un taux d'investissement de l'ordre de 19,6% en moyenne, que le faible niveau d'épargne nationale représentant 12,1% du PIB n'a pas suffi à financer.

En rapport avec les prescriptions de ces programmes, le Bénin a, entre autres, entrepris une révision de son système fiscal, afin de l'adapter à la réalité économique nationale. En dépit des mesures d'allègement souvent contrayantes et des difficultés à rendre plus simple et plus transparent le système fiscal, les réformes<sup>1</sup> initiées ont tout de même fait augmenter le niveau des recettes. En effet, les recettes fiscales sont passées de 91 milliards de francs CFA en 1994 à 123 milliards en 1995 et, depuis lors, elles connaissent une évolution régulière (HOUENINVO, 2004).

Cependant, l'Etat béninois ne tire pas encore au mieux partie des sources potentielles d'alimentation de son budget, à savoir : l'agriculture (cultures de rente variées) pour des recettes d'exportation et l'outil fiscal, qui nous intéresse ici. Le niveau et l'affectation des ressources fiscales sont encore loin de satisfaire les objectifs macroéconomiques et sociaux. En effet, le secteur privé au Bénin, est caractérisé par un nombre insuffisant d'entreprises capables de participer durablement à la création de la richesse, d'où la faiblesse structurelle du financement interne justifiée par la montée de l'aide étrangère et de l'endettement public défavorables à l'équilibre de la balance des paiements.

S'il est une évidence que tout Etat a l'obligation, par le biais de l'imposition en l'occurrence, de mobiliser de façon permanente des ressources financières pour le financement de ses fonctions régaliennes (défense, sécurité, justice, social), force est de constater que l'administration fiscale béninoise, pourtant soucieuse d'optimiser la mobilisation des ressources fiscales, n'a pu se doter encore des moyens adéquats et suffisants pour élargir l'assiette de l'impôt.

En effet, les entreprises en activité s'essouffent sous le poids d'une lourde imposition à rendement négatif et non soutenable à terme, en raison d'un environnement économique peu favorable à la prospérité de leurs affaires.

De même, la complexité du régime fiscal sur le commerce extérieur peut amener les agents à voiler la nature de leur produit pour bénéficier du régime le plus favorable. Elle donc source de fraude de confusion et d'inefficace du mécanisme de recouvrement.

Il s'en suit que la mobilisation des ressources fiscales se concentre sur les importations, les chiffres d'affaires et les revenus d'un petit nombre d'opérateurs du secteur formel puis sur les salariés et, la politique du relèvement des taxes s'en trouve tristement justifiée. Pour se procurer un niveau donné de recettes et satisfaire à

la norme de la tarification optimale fixée à 17% depuis 1997, dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA, l'Etat béninois comme c'est souvent le cas dans les pays africains au Sud du Sahara, opte souvent pour la facilité de relever le taux de l'impôt. Mais, l'application de cette mesure se traduit, forcément à terme, en un acharnement fiscal déploré par les opérateurs économiques (en faible nombre) qui y sont astreints, et ceci en défaveur des objectifs de recettes préalablement définis.

En dehors, la forte prévalence de l'économie « souterraine »<sup>4</sup>, il importe d'identifier d'autres problèmes explicatifs de la sous-exploitation du potentiel fiscal en termes de recettes.

S'il est vrai qu'au Bénin, les recettes publiques sont essentiellement fiscales, il n'en demeure pas moins que les taxes sur les revenus (capital, patrimoine, fortune), de même que les taxes sur la consommation, ne représentent encore qu'une faible proportion des recettes fiscales.

Au regard de tout ce qu'on vient d'élucider, on pourrait se demander aujourd'hui, si le système fiscal béninois tel qu'il se présente répond aux préoccupations nationale, surtout celle visant à promouvoir et à accélérer une croissance économique durable au Bénin ?

Il s'en suit alors une question fondamentale de recherche à savoir :

Quelle est la contribution des recettes fiscale sur la croissance économique au Bénin ?

De cette question fondamentale, découle deux questions spécifiques :

- Quel est l'impact des recettes fiscales sur la croissance économique ?
- Quels sont les déterminants de la croissance économique?

Pour apporter les approches de solution à ces différentes questions de recherche, nous nous sommes fixés des objectifs auxquels s'appliquent des hypothèses bien définies.

**PARAGRAPH 2** : Objectifs et hypothèses de recherche.

**A- Objectifs de l'étude.**

L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin. De façon spécifique, il s'agit de :

- Analyser l'impact de la pression fiscale sur la croissance économique.
- estimer les déterminants de la croissance économique.

**B- Hypothèses de recherche.**

Les hypothèses à tester sont les suivantes :

- La pression fiscale influence négativement et significativement sur la croissance économique.
- Toutes les variables économiques du modèle influence positivement et significativement la croissance économique.

**SECTION 2: Revue de littérature et méthodologie.**

La littérature économique contient des études réalisées sur la fiscalité en relation avec la croissance économique. Une revue de ces travaux permet de mieux recentrer la question et d'en faire une analyse approfondie.

Cette section procède à une clarification des concepts de base de l'étude et présente quelques fondements théoriques et travaux empiriques réalisés.

**PARAGRAPHE 1 : Fiscalité et croissance économique.**

**A- Clarification des concepts.**

**1. Définition de la fiscalité.**

Par fiscalité, il faut entendre l'ensemble des textes et règlements organisant la définition et la perception de l'impôt. L'impôt est une prestation requise des personnes physique ou morale de droit privé ou de droit public, dans le respect de la loi d'après leurs facultés contributives par voie d'autorité à titre définitive, sans contrepartie directe et immédiate déterminée en vue de la couverture des charges publiques ou comme moyen d'intervention de la puissance publique dans le domaine économique et social.

De cette définition, l'on peut dire que l'impôt a un double rôle : rôle de collecte des ressources financière pour la puissance publique et rôle d'instrument de politique économique.

Il convient de faire la nuance entre deux terme proche, mais qui n'ont pas

rigoureusement les mêmes contenues : les impôts et les taxes. L'impôt est un prélèvement sans contrepartie tandis que la taxe est payée en contrepartie d'un service rendu.

Nous avons deux types d'Impôts à savoir :

- **Impôt direct**

Un impôt direct est un impôt qui est effectivement supporté par le contribuable qui le paye directement à l'administration fiscale. Exemples : impôt sur le revenu des personnes physiques ; impôt sur les sociétés.

- **Impôt indirect**

C'est un impôt qui peut être répercuté sur un autre agent par celui qui le verse. Les impôts indirects sont donc payés au fisc par un redevable qui ne joue qu'un rôle d'intermédiaire.

Quant à la taxe, elle est calculée en fonction du coût d'un service rendu par la collectivité qui la perçoit.

L'impôt se caractérise par son caractère obligatoire et l'absence de contrepartie. La taxe est au contraire la contrepartie d'une prestation obtenue par le redevable. Mais de plus en plus, de véritables impôts portent le nom de taxes et des taxes ont les caractères des impôts. Impôts et taxes sont devenus des synonymes dans le langage usuel.

## **2. Explication de la Croissance économique.**

Pour François PEROUX<sup>2(\*)</sup>, au sens strict « la croissance est l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation ; le produit global en termes réels ». Ce n'est pas - il est important d'y insister, au rebours d'une attitude qui se répand- l'augmentation du produit réel par habitant.

Au sens large, la croissance est :

- Un mouvement ascendant de certaines grandeurs économiques (hausse du PIB, du Revenu.....) ;
- Un phénomène largement irréversible : son caractère auto- entretenu se traduit par des modifications cumulatives des conditions de la population.

Il y ressort donc que :

La croissance s'accompagne de mutations sociales qui rendent possibles l'accroissement durable des flux de production : accroissement des biens de production.

La baisse temporaire de la production ne signifie pas arrêt de la croissance, les récessions en particulier sont donc parties intégrantes de la croissance.

« Une stratégie de croissance économique équilibrée défendue par des auteurs comme : R. Nurkse ; A. Lewis (prix Nobel d'économie en 1979) ; P. Rosenstein-Rodan, consiste à provoquer une vague d'investissement en capital dans un grand nombre de différentes industries pour que les gens qui travaillent avec des outils meilleurs et plus abondants dans un certain nombre d'activités deviennent les clients les uns des autres »<sup>3(\*)</sup>.

L'effort d'investissement doit être rapide et massif (« big push ») et porter avant tout sur les infrastructures économiques et sociales et sur les branches productives. L'industrialisation simultanée de certaines branches créera des effets d'interdépendance pour ces branches et profitera également au reste de l'économie.

Pour da Matha SANT'ANNA (2001), la croissance équilibrée désigne une croissance obtenue dans les grands équilibres macro-économiques classiques ; équilibre du budget de l'Etat ; de la balance des paiements, sans tensions inflationnistes et avec le plein emploi ce qui ressort le problème de la nature de la fiscalité.

Le terme de « croissance » s'applique alors plus particulièrement aux économies déjà développées. Elle est mesurée par une augmentation quantitative des indicateurs macroéconomiques comme le Produit Intérieur Brut (PIB) réel ou le Produit National Brut (PNB) réel. Le PIB prend en compte les productions intérieures tandis que le PNB considère aussi les productions réalisées à l'extérieur du pays par des nationaux.

L'indicateur de la santé générale de l'économie est la croissance du PIB réel. Quand ce taux du PIB réel s'approche de son taux de croissance potentiel à long terme, l'économie se porte en général bien.

Bien qu'étant jusque-là, l'indicateur le plus utilisé pour la mesure du niveau de richesse d'un pays, néanmoins, cet indicateur (PIB) a ses limites puisqu'il ne tient pas

compte de certaines activités se déroulant « en dehors du marché ». C'est le cas de l'activité de production domestique (ménage, potagers, etc.) ou de celle accomplie par des travailleurs bénévoles ou encore les effets néfastes de la pollution de l'eau, de l'air sur la santé humaine, de la dégradation des forêts et de l'épuisement des sols. Il ne mesure ainsi pas ou mesure mal, l'économie informelle même s'il prend en compte des services publics gratuits.

Après avoir pris connaissance de ces différentes définitions nous passerons en revue quelques travaux portant sur la fiscalité et la croissance.

## **B- Synthèse historique des théories de la fiscalité et de la croissance.**

### **1- Théories de la fiscalité**

Branche de l'économie financière, la théorie fiscale est l'inspiration keynésienne. En effet, la conception keynésienne de la fiscalité découle de la théorie des multiplicateurs développés par Keynes dans la théorie générale. Selon la théorie des multiplicateurs, le multiplicateur des impôts ( $k_A$ ) est le rapport entre la valeur négative de la propension marginale à consommer ( $c$ ) et la propension marginale à épargner ( $s$ ).

Haavelmo énonce un résultat sous forme de théorème : « si la fonction de consommation est linéaire, et l'investissement total est constant, un impôt égal à  $T$  qui est entièrement dépense (en bien et services) augmente le revenu national brut d'un montant  $T$  et laisse inchangés le revenu national net et la consommation ce résultat est obtenu quelle que soit la valeur numérique de la propension, marginale à consommer »

Il convient de préciser que l'expression américaine fiscal Policy ne doit pas être traduite par « politique fiscale » par ce qu'une partie de ce que recouvre cette expression est comprise dans la définition de l'expression française « politique budgétaire » cette partie c'est la détermination du montant total des dépenses à autoriser et du montant de la différence entre ces dépenses et les revenus prévus en langue française « politique fiscale » ne concerne que la détermination du montant des impôts à percevoir, la répartition de ces impôts et des disposition réglementaire qui s'y rapportent l'expression américaine correspondant à l'expression française politique fiscale est tax policy

Le premier enrichissement fut apporté par G. Harberler, R. M. Goodwin et E.E. Hagen qui introduisirent en 1946 l'idée que les compensations réalisées par la dépense publique à la

suite d'un prélèvement fiscal du même montant ne sont pas automatiques. Il y a un décalage entre l'imputation des revenus par un prélèvement fiscal au cours d'une période et la dépense publique qui n'engage de nouveaux revenus qu'au cours d'une période ultérieure. J. Vingers approfondira plus tard ce point de vue et aboutira en 1957 à la conclusion que « l'accroissement du revenu global brut n'est égal au montant du prélèvement dès la première période. Ce résultat n'est atteint qu'après un nombre infini de périodes ».

Il s'ensuivirent d'autres théories prenant en compte l'extérieur. Mais dans la suite de notre exposé, nous nous intéressons surtout à celle des pays en voie de développement étant donné l'orientation de notre thème.

Plusieurs théories ont été successivement développées sur la fiscalité du tiers monde, critiquées et améliorées depuis 1960. Nous en retiendrons quelques groupes d'auteurs. Le premier groupe d'auteurs dirigé par M. Henri LERROUX, a étudié la relation entre le taux de croissance de la pression fiscale et le taux de la croissance économique. Le second groupe dirigé par le professeur de l'université de l'Illinois, JOHN F. DUE et JANE H. LEUTHOLD, s'intéressent tant aux structures des économies sous-développées qu'à la structure de leur fiscalité.

L'on a assisté à une nette évolution de la théorie financière. En effet, les économistes sont de plus en plus d'accord que pour atteindre certains objectifs économiques, il peut être intéressant de mettre en œuvre des politiques fiscales. Toutefois des auteurs tels que R. Stourm, H. Laufenburger et M. Friedman, restent réservés sur l'efficacité de la politique fiscale pour booster la croissance économique. M. Friedman écrit : « il apparaît à l'évidence que si l'on accroît la fiscalité..., il en résulte incontestablement une réduction du revenu disponible de ceux qui sont frappés par cet impôt, une baisse des ressources qu'ils peuvent affecter à leur dépense, et par voie de conséquence, une diminution de la demande globale.... Mais ce qui me stupéfie, c'est que la croyance si répandue de la politique fiscale... ne se repose sur aucune preuve quelle qu'elle soit »

Les libéraux originels se donnent pour objectif de définir les critères de Justice et d'Égalité afin de limiter, autant que faire se peut, les effets néfastes (l'impôt doit être juste, universel, etc.) et vexatoires (l'impôt ne doit pas décourager l'initiative individuelle, il doit donc être avant tout respectueux des lois du marché) de la fiscalité.

Déjà en 1776, Adam SMITH, dans son ouvrage intitulé "Essai sur la Nature et les

Causes de la Richesse des Nations'', présentait les quatre célèbres maximes fiscales à savoir :

- La justice de l'impôt : « Les sujets de chaque Etat doivent contribuer aux dépenses de Gouvernement, autant que possible en raison de leurs facultés respectives, c'est-à-dire en proportion du revenu dont ils jouissent respectivement sous la protection de l'Etat » ;
- La fixité : « La taxe imposée à chaque citoyen doit être certaine et non arbitraire. L'époque, le mode, la quotité du paiement, tout doit être claire et net pour le contribuable ainsi que pour toute autre personne. » ;
- La règle de commodité : « Toute contribution doit être levée à l'époque et suivant le mode qui paraissent les plus convenables pour les contribuables. » ;
- La règle d'économie : « Toute contribution doit être établie de manière à retirer des poches du peuple aussi peu que possible au-delà de ce qu'elle fait entrer dans le trésor de l'Etat. »

Quant à David RICARDO (1817), auteur des ''Principes d'Economie Politique et de l'Impôt'', il est à la fois un homme de science, d'affaires et de politique. Cette triple appartenance l'autorise à considérer l'impôt en général comme un moindre mal, pourvu que l'on en fit bon usage et que l'on connût correctement ses mécanismes. Et c'est justement à l'étude de ces mécanismes que David RICARDO consacre le tiers des « Principes ».

Libéral pour une fiscalité douce, il est le premier à montrer que l'impôt a une incidence inégale selon l'assiette (revenu ou consommation), les produits et les catégories de revenu, et considère que la fiscalité ne doit pas limiter l'offre ; l'impôt ne doit pas tuer les affaires, ... et donc l'impôt.

En clair pour les Libéraux Originels, l'impôt doit être un facteur de développement économique ; il doit être souple pour susciter des investisseurs privés (nationaux ou étrangers), qui auraient sans doute un effet d'entraînement sur l'ensemble de la structure économique. C'est cet effet mécanique qui fait de la fiscalité un outil de développement économique et social. Il est donc supposé que l'instrument fiscal peut être utilisé pour influencer le comportement des agents économiques, et cela, Jean – Baptiste COLBERT (célèbre Ministre des finances de Louis XIV), vers 1680 en témoignait déjà. En effet, ce dernier usait de la fiscalité pour décourager la culture de la vigne et encourager celle du blé.

Cet usage volontariste de l'impôt s'est systématisé sous l'influence de l'économiste KEYNES au 20ème siècle, à travers son chef - d'œuvre d'analyse économique intitulé "Théorie générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie", puis s'est généralisé dans les pays en voie de développement après les indépendances. Cela s'est traduit par la mise en œuvre d'une politique de libéralisation initiée et encouragée dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) avec une prolifération sans précédent de faveurs fiscales et douanières.

Une nouvelle théorie est apparue dans les années 80. Il s'agit de la "théorie de la fiscalité optimale". Elle traduit la recherche d'un système de taxation qui minimise la perte de bien-être collectif et permet de respecter une contrainte budgétaire exogène de l'Etat. Le problème de la fiscalité optimale permet d'arbitrer entre deux critères sous – jacents dans l'analyse de la perte de bien-être collectif. Ce sont :

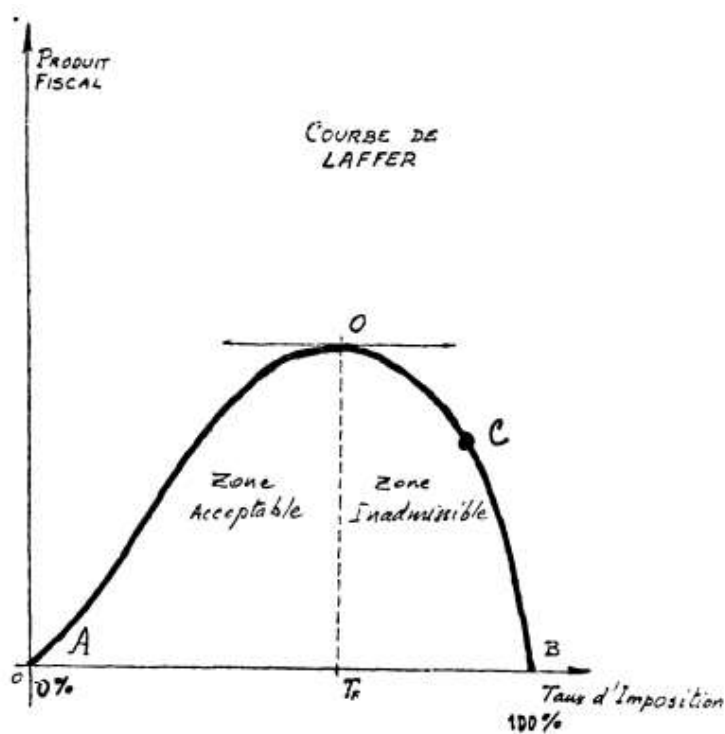
- le « critère d'efficacité » ou « d'incidence » : lorsqu'on cherche à minimiser le « poids mort » qui représente la perte nette de bien – être collectif, ce critère est mesuré par la différence entre le revenu de l'Etat et la perte de surplus des consommateurs (ou des producteurs) ;
- le « critère d'équité » : selon ce critère, il faut distribuer « équitablement » le poids mort total entre les individus. Cette répartition du poids mort dépend du degré d'aversion des pauvres aux inégalités choisi (le poids relatif donné aux individus les plus pauvres).

A cet effet, nous ne saurions aborder la question d'une fiscalité optimale sans évoquer l'un des théoriciens phare de l'Economie de l'Offre qui, du point de vue de bon nombre d'auteurs, a eu plus d'influence sur la scène politique que tout économiste depuis J. M. KEYNES, dans les années 1930 : il s'agit de Arthur LAFFER. Ce dernier dans la même foulée que les L.O. a émis l'assertion principale suivante : les taux d'imposition trop élevés peuvent entraîner une réduction de la matière imposable ; ce qui par conséquent réduit indirectement les recettes de l'Etat. Il popularise, preuves à l'appui (courbe de LAFFER), la formule suivante : « Trop d'impôt tue l'impôt » autrement exprimé "les hauts tuent les totaux".

Il se déduit essentiellement de la courbe de LAFFER que, pour un taux d'imposition suffisamment élevé au départ, une hausse supplémentaire finit par induire une baisse des

recettes qu'un taux d'imposition moins élevé (confère schéma ci – dessous) ; l'accroissement de ce taux est tel qu'il provoque une diminution de l'offre de biens et de services et par voies de conséquences, celle du rendement fiscal. D'où on parle très souvent de l'effet de LAFFER ; ce qui veut dire que le taux d'imposition peut inhiber l'activité économique.

**GRAPHIQUE N°1 :** Courbe de LAFFER



2- Théorie  
de la

### croissance économique

L'analyse de la croissance occupe une place importante déjà dans les questions que se posent les économistes classiques : Adam Smith (1723-1790), Thomas Malthus (1766-1823), Jean-Baptiste SAY (1767-1832), David Ricardo (1772-1823) et Karl Marx (1818-1883).

En effet, ces auteurs assistent à la Révolution Industrielle et ils s'intéressent de très près à ses conséquences. Ils cherchent à donner une explication scientifique à des forces qui gouvernent le fonctionnement et le développement de l'activité économique.

Toutefois, Adam Smith a mis l'accent dans son analyse sur le rôle des économies d'échelle, de la spécialisation et du commerce international. Il est aussi l'inventeur de l'approche historique dans l'analyse comparative en mettant l'accent sur l'économie d'échelle et sur la division du travail. Pour Smith, à travers son étude des effets

de productivité induits par le développement de la division du travail (en tenant compte de la qualification), laissent entrevoir une croissance ininterrompue.

Quant à Malthus (1798), la croissance est basée sur deux facteurs : les ressources naturelles et le travail. Il est à noter que le mode potentiel de progrès technique est totalement négligé ici. Pour lui, le mécanisme principal qui conditionne la croissance correspondrait à la pression imposée par la croissance démographique (qui évolue selon un rythme géométrique) et par les besoins de subsistance de cette population (qui ne croissent qu'en progression arithmétique). L'équilibre est alors uniquement atteint grâce aux obstacles qui sont de deux ordres : l'obstacle « privatif » qui prévient l'augmentation de la population par une limitation des naissances, et des obstacles « destructifs » (guerres, famines, épidémies) qui causent une baisse de la population. Mais la préférence de Malthus va très nettement vers l'obstacle « privatif », dont la limitation des naissances par la seule « contrainte morale », à l'exclusion de tout procédé de contraception qui relève du « vice ». C'est pourquoi, il préconise alors d'adopter les politiques actives en vue de limiter ces catastrophes en favorisant l'abstinence sexuelle, les mariages tardifs.

Par contre, David Ricardo reconnaît clairement la puissance productive supplémentaire qui peut provenir des machines et des perspectives de croissance forte que ces dernières peuvent fournir aux secteurs non agricoles. Etant en partie influencé par les théories malthusiennes, il considère que les gains de productivité ne peuvent apparaître que dans l'industrie. Mais l'utilisation progressive des terres de moins en moins fertiles ne peut tirer vers le haut les prix agricoles et donc des salaires de subsistance. Ce qu'il qualifie à l'épuisement des profits et donc à l'arrêt de l'expansion économique. Enfin, Ricardo a une analyse relativement moderne, basée sur la recherche du capitalisme.

Pour la plupart des économistes classiques, en particulier Ricardo et Malthus, aucune croissance ne peut être durable, car toute production devait selon eux, inexorablement converger vers un « état stationnaire ». C'est le cas de Ricardo pour qui l'état stationnaire était le produit des rendements décroissants des terres cultivables, ou encore pour Malthus qui le liait à son « principe de population » selon lequel « le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus important que la capacité qu'à la terre de produire les quantités d'aliments nécessaires à la subsistance de l'homme ».

Karl Marx est sans conteste l'économiste classique qui a l'analyse la plus riche

ducapitalisme. Il a, notamment rejeté le pessimisme de Malthus et Ricardo en reconnaissant lapuissance productive qui réside dans la production en usine et le rôle de l'accumulationaccélérée du capital fixe dans le progrès technique. Il a anticipé une expansion continue ducommerce et la concentration de la production dans les unités de plus en plus grandes :sources d'économie d'échelle. Il a néanmoins souligné la possibilité d'un ralentissement de lacroissance par la difficulté de soutenir un progrès technique continu. Il a cependant considéréque cette baisse tendancielle du taux de profit pourrait être contrebalancée par d'autresfacteurs. Le progrès technique et l'accumulation du capital sont donc les deux sources de lacroissance chez K. Marx.

### **3- Débats théorique sur la relation entre la fiscalité et croissance économique**

Jean Bodin (1576) est l'un des premiers économistes à s'intéresser depuis le 16<sup>ème</sup> siècle à la question de la fiscalité. S'en suivront à partir du 17<sup>ème</sup> siècle d'autres auteurs, mais ceux-ci s'intéressaient au rôle financier de la fiscalité. Ce fut ainsi, jusqu'à la naissance de l'école classique au 18<sup>ème</sup> siècle. C'est à partir du 18<sup>ème</sup> siècle que la fiscalité a été perçue comme pouvant influencer l'activité économique. Cependant, le rôle de la fiscalité a été différemment traité selon les écoles de pensée. Dans les lignes qui suivent, nous présenterons la théorie classique de la fiscalité et la pensée keynésienne.

#### **a- La théorie classique**

Pour les classiques, l'intervention de l'Etat est neutre. Cela tient du fait que pour eux, la somme des intérêts individuels conduit à l'intérêt général. En termes d'illustration, citons le père de l'économie classique, Adam Smith, qui dit ceci : «Puisque tout individu s'efforce autant qu'il est capable d'employer son capital dans l'intérêt de l'industrie nationale, et de diriger ainsi cette industrie de telle sorte que son produit soit de la plus grande possible, tout individu travaille nécessairement, à rendre le revenu annuel de la société aussi grand qu'il peut...., en agissant ainsi, il n'a d'autre but que son propre gain et, est, en ceci comme dans beaucoup d'autres cas, conduit par une main invisible, à réaliser une fin qui n'était nullement dans ses intentions. »

Selon les classiques, il ne peut donc avoir d'intervention positive dans l'économie. « La fiscalité, sous toutes ses formes, n'offre qu'un choix de maux », écrit Ricardo. Une intervention de l'Etat ne ferait qu'entraver la bonne marche de l'économie. Ils préconisaient de

minimiser les prélèvements fiscaux ainsi que les dépenses publiques. Pour Ricardo, les prélèvements fiscaux entravent la croissance économique. En effet, il dénonça le rôle néfaste des prélèvements fiscaux sur la croissance en Angleterre entre 1793 et 1815 en ces termes : « ... il faut reconnaître que sans les prélèvements de l'impôt, cet accroissement de la richesse eût été bien plus rapide... ».

A. SMITH, Recherche sur l'origine et la cause de la richesse des nations (1776), livre IV, chapitre 2, Cité par GBAKA (1978).

Ainsi, les classiques étaient catégoriquement opposés à toute intervention de l'Etat dans l'économie. Il a fallu donc attendre le 20<sup>ème</sup> pour assister à une remise en cause de cette conception par l'économiste anglais, John Maynard Keynes, dit père de la macroéconomie contemporaine.

#### **b- La pensée keynésienne**

Pour Keynes, l'initiative privée ne peut aboutir à aucun équilibre sur aucun marché. De ce fait, l'intervention de l'Etat se justifie. Dès lors, la conception de la neutralité de l'impôt est donc remise en cause. Il est désormais admis que l'impôt crée des distorsions dans les plans financiers des individus (impôt sur le revenu), des perturbations dans leur consommation (impôt sur la consommation comme la TVA qui entraîne une hausse des prix), celle-ci étant fonction du revenu disponible après impôt. Ainsi, toute mesure fiscale, toute création d'impôt, toute modification ou suppression d'un impôt, a une incidence directe sur la production. Dès lors, il semble mieux d'appréhender le fonctionnement et les effets perturbateurs des prélèvements fiscaux afin de les orienter dans le sens souhaité. C'est ainsi que naît la « *fiscal policy* »<sup>5</sup>.

#### **PARAGRAPHE 2 : Les développements empiriques.**

En s'inspirant du modèle d'inspiration keynésienne comme ceux de White (1959) et de Smith W. (1957) avec certains apports du modèle néo-classique de Sato K. (1967), PERCEBOIS J. (1977) propose en économie fermée, un modèle théorique du lien fiscalité-croissance en appréhendant l'impôt comme une variable inductrice de la croissance, et un modèle économétrique prévisionnel (modèle linéaire annuel statique à 29 équations estimées par la méthode des doubles moindres carrés sur les statistiques

françaises de 1963 à 1973), opérationnalisant le premier .

Certains auteurs pensent que l'impact de la politique fiscale sur la croissance est négligeable (Harberger, 1964, Mendoza, Milesi-Ferretti et Asea ,1995), et concluent que la croissance requiert des transformations considérables dans le système fiscal (Mendoza, Milesi-Ferretti et Asea ,1995).

Les impôts directs auraient un impact négatif sur la croissance (Xu, 1994 ; Milesi-Ferretti et Roubini, 1995). Concernant l'impôt sur la consommation, s'il a un impact non négligeable sur la croissance, il est moins générateur de distorsions que l'impôt sur le revenu (Milesi-Ferretti et Roubini, 1995). Ce point de vue est également partagé par Johansson et al. (2008) pour qui les impôts sur les sociétés grèvent le plus la croissance, suivis par les impôts sur le revenu des personnes physiques et les impôts sur la consommation. Les impôts sur l'immobilier semblent les moins nocifs. La conclusion est la même : une réforme fiscale sans incidence sur les impôts et orientée sur la croissance consisterait à transférer une partie de la base imposable des impôts sur le revenu vers des impôts moins générateurs de distorsion, comme les impôts récurrents sur l'immobilier ou ceux sur la consommation.

Landeau (1986), pour expliquer la croissance des pays en développement (1960-1980), tient compte de la part des recettes fiscales dans le produit, mais cette variable n'est pas significative. Koester et Kormendi (1989) conclut à partir d'une analyse sur 63 pays de 1970 à 1979 que les taux d'imposition moyens n'affectent pas la croissance si l'on tient compte de leur nature endogène et de leur lien avec le produit par tête, mais que les taux d'imposition marginaux réduisent l'activité économique quand leurs effets sont contrôlés par les taux moyens.

Levine et Renelt (1992) montrent que les taxes sur les échanges, les impôts sur les sociétés et les personnes ainsi que les prélèvements sociaux diminuent significativement le taux de croissance si les effets du taux d'investissement sont pris en compte. Selon Engen et Skinner (1992), le principal effet de la fiscalité transite par une réallocation des ressources entre les secteurs soumis à l'impôt et ceux qui ne le sont pas. Ces derniers observent pour 107 pays de 1970 à 1985 un effet négatif sur la croissance.

Easterly et Rebelo (1993), dans une étude visant à montrer le rapport entre les différentes mesures de politique fiscale, le niveau de développement et le taux de croissance

économique, concluent entre autres que l'impact de la fiscalité est difficile à isoler. Toutefois, ils pensent que l'impact de la fiscalité sur la croissance dépend de sa structure, et que seul le taux marginal d'imposition sur le revenu explique significativement les disparités en matière de croissance. Ainsi, seules les modifications des taux d'imposition sur les revenus ont un impact sur la croissance.

Par ailleurs, Silamane SAVADOGO (2001) en étudiant l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Burkina Faso, l'auteur affirme que l'une des causes de la baisse de prolifération des activités de production au Burkina Faso est liée à la manière de fixer le montant dû par les patentables. Pour lui, la procédure de taxation est susceptible d'amener les investisseurs à limiter leur action, et de ce fait affecter profondément le tissu économique.

### **PARAGRAPHE 3 : Approche méthodologique**

Dans cette partie, il sera question de préciser la méthode d'analyse, la procédure d'estimation du modèle et les variables à utiliser ainsi que les sources des données.

#### **A- Méthodes d'analyse**

Dans le but d'atteindre l'objectif général de notre étude ainsi que les objectifs spécifiques et hypothèses sous-jacentes, l'analyse sera empiriquement menée.

Les hypothèses formulées seront élucidées par un modèle économétrique aux fins d'analyse plus indiquée.

Ainsi, le modèle fera ressortir la relation entre la fiscalité et la croissance économique au Bénin.

#### **B- Spécification du modèle**

Pour mesurer les effets de la fiscalité sur la croissance économique, nous envisageons d'utiliser un modèle de croissance. La formulation de ce modèle part de la fonction de production de type COBB-DOUGLAS qui exprime la production en fonction du capital et du travail.

$$Y_t = f(X_t) = A \prod_{i=1}^n X_i^{\alpha_i} Y_t$$

de plus les rendements d'échelle sont constants sous forme de Log linéaire. La fonction peut s'écrire :

$$\text{Log}Y_t = \text{Log}A + \alpha_i \sum_{i=1}^n \text{Log}X_i + \text{Log}\varepsilon_t$$

en prenant  $\alpha_0 = \log A$  et  $\varepsilon_t = \text{Log}Y_t$  on a :

$$\text{Log}Y_t = \alpha_0 + \alpha_i \sum_{i=1}^n \text{Log}X_i \varepsilon_t$$

Ici, **log** représente le logarithme népérien, les  $\alpha_i$  sont des semi – élasticités, **t** représente le temps, **X<sub>i</sub>** les variables explicatives. En tenant compte de la spécificité de l'économie béninoise, nous avons décidé d'introduire dans ce modèle, comme variables de contrôle telles que les Recettes Fiscales (**PF**), la Pression Fiscales (**RNF**), le Dépense Totale (**DT**), la Consommation (**Co**) et l'indice du prix à la consommation (**IPC**) : ainsi la forme log linéaire de la fonction revient à :

$$\log \text{PIB} = \ln A + \alpha_1 \log \text{PF} + \alpha_2 \log \text{RNF} + \beta \log \text{DT} + \lambda \ln \text{Co} + \gamma \log \text{IPC} + \varepsilon_t$$

Avec :

**PIB** : produit intérieur brut comme la mesure la croissance économique en tant que variable dépendante.

**PF**: Pression fiscale, utilisée ici pour analyser son incidence sur la croissance économique ;

**RNF**: Recette non fiscale, Elle est utilisée ici pour étudier sa contribution à la croissance économique.

**DT**: Dépense Totale. Sa présence permet de jauger son apport à la production.

**Co** : Consommation. Cet indicateur est utilisé pour mesurer son impact sur la croissance du PIB

**IPC**: Indice du prix à la consommation, Il reviendra d'analyser son influence sur la croissance économique au BENIN.

C: une constante

$\alpha_1$ : l'élasticité du PIB par rapport au recettes fiscales.

$\alpha_2$ : l'élasticité du PIB par rapport aux recettes non fiscales.

$\beta$ : L'élasticité du PIB par rapport au dépense totale.

$\lambda$ : L'élasticité du PIB par rapport à la consommation.

$\gamma$ : L'élasticité du PIB par rapport à l'indice des prix à la consommation.

$\varepsilon_t$ : le terme d'erreur.

D'après la théorie économique nous pouvons émettre les hypothèses suivantes

sur les signes espérés des paramètres des variables

**Tableau 1:** Signes attendus des paramètres des variables

<b>Paramètres</b>	<b>PF</b>	<b>RNF</b>	<b>DT</b>	<b>Co</b>	<b>IPC</b>
Signes espérés	-	+	+	+	+

*Source* : Réalisé par les auteurs

### **C- Procédure d'estimation**

D'après cette partie; nous aborderons les différentes étapes à suivre pour l'estimation ; les travaux liés aux traitements économétriques (étude de stationnarité des variables, régression, tests statistiques...) seront également effectués grâce au logiciel (EViews 6.0). L'approche méthodologique adoptée pour l'étude économétrique comporte les étapes suivantes :

#### **Etape 1: Test de stationnarité**

Un processus  $\{y_t\}$  est dit stationnaire si son espérance mathématique, sa variance et sa covariance existent et sont indépendants du temps. Deux tests de stationnarité sont usuellement utilisés, à savoir le test de Dickey- Fuller (1979) et celui de Phillips-Perron (1988). On a opté pour le test de Phillips-Perron car ce test construit sur une correction non paramétrique, des statistiques de Dickey-Fuller pour prendre en compte les erreurs hétéroscédastiques.

Pour effectuer ce test, il est nécessaire de définir le nombre de retard  $l$  (troncature de Newey-West) exprimé en fonction du nombre d'observations  $n$ . Ainsi,  $l \approx 4(n/100)^{2/9}$ .

L'exécution du test est identique à la procédure de Dickey-Fuller. Les modèles 1, 2 et 3 seront également utilisés.

### **Etape 2: Détermination du nombre optimal de retards**

Pour déterminer le nombre optimal de retards, nous allons utiliser les critères d'Akaike, de Hannan-Quinn, et de Schwarz. Le nombre de retards retenu est celui qui minimise les critères énumérés. C'est la première étape conduisant au test de Co-intégration.

### **Etape 3: Test de Co-intégration et estimation du modèle**

Lorsque les variables ne sont pas toutes stationnaires, elles peuvent être Co-intégrées. Les tests de Co-intégration communément utilisés sont ceux d'Engle et Granger (1997) et de Johansen (1988, 1991). Nous avons privilégié dans notre étude le test de Johansen parce qu'il permet de connaître le nombre de relations de Co-intégration et peut être utilisé même en cas de processus intégrés d'ordre différent.

L'hypothèse nulle est :  $q = r$ , c'est-à-dire qu'il existe au plus  $r$  vecteurs de Co-intégration.

Plusieurs cas pourraient se présenter :

- Si  $r = 0$ , il n'y a aucune relation de Co-intégration. On estime simplement le modèle tout en différenciant les variables intégrées pour qu'elles soient stationnaires.
- Si  $r = 1$ , on fait recours à un Modèle à Correction d'Erreur (MCE) qui s'effectue en deux étapes : l'estimation d'un modèle de long terme qui précède celle d'un modèle de court terme. Avant d'estimer le modèle de court terme, il faut vérifier si les résidus du modèle de long terme sont stationnaires. Dans le cas contraire, l'estimation s'achève au modèle de long terme. Lorsqu'il y a lieu d'estimer un modèle de court terme, on considère une nouvelle variable explicative appelée force de rappel. Cette dernière doit être significativement négative, sans quoi, le modèle sera rejeté.
- Si  $r > 1$ , on estime un Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur (MVCE). L'estimation du MVCE permet d'obtenir une relation de long terme et de(s) relation(s) de court terme. La

différence ici par rapport au MCE est que le MVCE tient compte des valeurs retardées des variables.

#### **Etape 4: Tests de validation du modèle**

➤ ***Test de Student***

Pour mesurer le rôle que joue une variable explicative dans le modèle, on effectue le test de Student ou le test de significativité du coefficient de la variable explicative. L'hypothèse nulle  $H_0$  de non significativité de la variable n'est acceptée que si la valeur absolue de la statistique de Student est inférieure 1,96. Ce test consiste donc à vérifier la significativité individuelle des variables explicatives dans l'explication du PIB.

➤ ***Test de significativité globale du modèle de Fisher***

La significativité de l'ensemble des coefficients du modèle est vérifiée par le test de Fisher. L'hypothèse nulle  $H_0$  de non significativité globale des variables n'est acceptée que si la statistique de Fisher est inférieure à 0,05. On peut aussi interpréter la qualité du modèle par la valeur du  $R^2$ . Lorsque cette valeur est proche de 1, on conclut que le modèle est de bonne qualité.

➤ ***Test de normalité des résidus de Jarque-Bera***

Le test de Jarque-Bera permet de vérifier si les résidus du modèle suivent une distribution normale. Lorsque la statistique de Jarque-Bera est inférieure à 5,99 ou lorsque la probabilité associée à cette statistique est supérieure à 0,05, on accepte l'hypothèse nulle de normalité des erreurs.

➤ ***Test d'autocorrélation des résidus de Breusch-Godfrey***

Pour vérifier l'autocorrélation ou non des résidus, nous allons utiliser le test de Breusch-Godfrey. Le modèle est autocorrélé lorsque ces résidus dépendent de leurs valeurs passées. L'hypothèse de non autocorrélation des résidus du test n'est acceptée que si la probabilité associée à la statistique de Breusch-Godfrey est supérieure à 0,05.

➤ ***Test d'hétéroscédasticité des résidus d'ARCH***

On dit que le modèle est hétéroscédastique quand les variances des erreurs ne sont pas constantes le long de la diagonale de la matrice de covariance. Le test que nous allons utiliser

ici est celui d'ARCH. L'hypothèse nulle d'homoscédasticité des résidus n'est acceptée que si la probabilité associée à la statistique calculée est supérieure à 0,05.

➤ ***Test de spécification de Ramsey***

Le test de Ramsey permet de vérifier si le modèle est bien spécifié ou non. L'hypothèse nulle de bonne spécification du modèle est acceptée quand la probabilité de Ramsey est supérieure à 0,05.

➤ ***Test de CUSUM***

Ce test permet de détecter les instabilités structurelles. Si la courbe ne coupe pas le corridor alors le modèle est structurellement stable. Dans le cas contraire, il est structurellement instable.

➤ ***Test de CUSUM Carré***

Ce dernier permet d'identifier les instabilités ponctuelles. Ainsi, Si la courbe ne coupe pas le corridor alors le modèle est ponctuellement stable. Dans le cas contraire, il est ponctuellement instable.

**Sources des données**

Les données utilisées sont essentiellement les données secondaires; Donc la collecte a été focalisée sur la recherche et l'exploitation documentaire auprès de diverses institutions. Elles vont de 1960- 2012 compte tenu de la disponibilité des données concernant toutes les variables de l'étude. Ces données statistiques sont prélevées auprès des sources suivantes : Institut Nationale de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) ; la Direction Générale des Affaires

Economiques (DGAE) ; la Banque Centrale Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;

## **CHAPITRE 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'EVOLUTION DES RECETTES FISCALES AU BENIN**

### **SECTION 1: Etat des lieux de la fiscalité béninoise**

#### **PARAGRAPHE 1 : présentation du système fiscal béninois**

Le système fiscal béninois à l'instar des autres se compose notamment de la fiscalité directe et de la fiscalité indirecte.

#### **I- La fiscalité directe**

Il s'agit d'une taxation qui implique directement le contribuable. Les impôts liés à cette taxation sont essentiellement composés de l'impôt sur les revenus des Personnes Physiques (IRPP) et de l'Impôt Sur les Sociétés (IS) introduite par la loi de finance pour la gestion 2011

#### **A- Impôt sur le revenu des personnes physiques**

L'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ne constitue pas un nouvel impôt de plus, mais il vient se substituer à six (06) impôts qui frappaient les revenus des personnes physiques.

#### **1- Les revenus des Bénéfice Commercial et Industriel (BIC)**

Les revenus des bénéficiaires industriels et commerciaux sont ceux tirés d'une activité indépendante ayant une nature industrielle, commerciale ou artisanale par une personne physique. Sont également concernés, les bénéfices des sociétés de personne et assimilées et les rémunérations versées aux gérants majoritaires des sociétés à responsabilité limitée.

La critique fondamentale à apporter à cet impôt est la complexité de la détermination son revenu net

#### **2- Les revenus des Bénéfice non Commercial (BNC)**

Aux termes des dispositions de l'article 40 du CGI, sont considérés comme provenant d'une profession non commerciale ou comme revenus assimilés aux bénéfices non commerciaux, les bénéfices des

Professions libérales, des charges et des offices dont les titulaires non pas la qualité de commerçant. Ces bénéfices comprennent également les revenus tirés de toutes occupations, exploitation lucratives et de sources de profit ne se rattachant pas à une autre catégorie de revenus.

### **3- Le Revenu Foncier (RF)**

Sous réserve de la convention internationale visant à éliminer les doubles impositions et des dispositions de l'article 113, sont compris dans la catégorie des revenus fonciers, lorsqu'ils ne sont pas inclus dans les bénéfices d'une entreprise industrielle, commerciale ou d'une exportation agricole ou d'une profession non commerciale :

Les revenus des propriétés bâties telles que les maisons et usines, ainsi que les revenus de l'outillage des établissements industriels attaché au fond à perpétuelle demeure ou reposant sur des fondations spéciales faisant corps avec l'immeuble, et les revenus de toutes installations commerciales ou industrielles assimilées à des constructions ;

Les revenus des propriétés non bâties de toute nature, y compris ceux des terrains occupés par les carrières, les mines, les étangs, les salines et marais salants ;

Les revenus accessoires provenant notamment de la location du droit d'affiche, de la concession du droit d'exploitation de carrières, de redevances tréfoncières ou autres redevances analogues ayant leur origine dans le droit de propriété ou d'usufruit.

S'il est vrai que l'IRF procure des rentrées budgétaires appréciables, il n'en demeure pas moins que son application reste à désirer. Le fait qu'il existe déjà sur le foncier d'autres impôts tels que la taxe de résidence, les droits d'enregistrement des baux d'immeubles stipulés par le code de l'Enregistrement et du timbre, l'IRF peut être considéré comme un impôt de trop. Son abrogation permettrait aux opérateurs économiques de s'investir plus dans la construction immobilière source de croissance et indice de développement.

### **4- IRPP catégorie Traitement et Salaires**

L'IRPP catégorie Traitement et Salaires est un impôt très sensible pour les salariés déclarés aussi bien par les agents de la fonction publique, que par les du secteur privé. Une imposition très élevée découragerait systématiquement la main d'œuvre productive et

engendrerait la fuite des cerveaux vers les pays à faible taux d'imposition ou inciterait les agents à se réfugier dans le secteur informel afin d'échapper au paiement total dudit impôt. Le montant élevé de l'impôt payé par les contribuables est dû à son caractère progressif et à son taux excessif. La conséquence qui en découle, est qu'une diminution du taux de salaire après impôt entraîne normalement un effet de substitution défavorable à l'effort de travail.

#### **5- IRPP catégorie des capitaux mobiliers**

L'IRPP sur le revenu des capitaux mobiliers comprend deux types de revenu à savoir : les Revenus des Créances (RC) et le Revenu des Valeurs Mobiliers (RVM). La perception de l'un ou l'autre des imports est fonction de la nature de la créance et de la personnalité des débiteurs.

#### **6- Le versement patronal sur salaire (VPS)**

La base est identique à celle de l'IRPP catégorie traitement et salaires. Le taux du VPS est de 4% ; mais pour tenir compte du caractère social de la fonction enseignante, ce taux est réduit de 50% et passe à 2% pour les écoles privées

#### **B- L'impôt sur les sociétés (IS) et La Patente**

##### **La patente**

La patente est acceptée par les contribuables comme étant la contrepartie fiscale du droit de l'exercice de leurs activités. Son taux est relativement faible, mais sa procédure de mise en œuvre reste complexe ce qui rend son application de plus en plus difficile. La fixation des tarifs à partir des tranches de chiffres d'affaire ne paraît pas respecter le critère d'équité fiscale voulu par le législateur. En effet, deux contribuables ayant respectivement des chiffres d'affaire de 9 millions et de 10 millions sont tenus de payer le même montant pour la patente. Cette injustice peut provoquer une concurrence déloyale entre les entreprises et entraîner l'élimination de l'entreprise réalisant le chiffre d'affaire le plus bas.

Il est souhaitable que le système fiscal béninois s'adapte aux nouvelles conditions économiques et ceci ne peut passer que par une législation fiscale actualisée d'où la mise à jour du CGI est vraiment salutaire.

De nos jours, un système fiscal assurant davantage la neutralité de l'impôt, un système à la fois simple et rentable semble seul répondre aux conditions d'accélération de la croissance économique.

## **II- La fiscalité directe**

La fiscalité indirecte est essentiellement composée de la TVA considérée comme le plus important. Ce paragraphe après avoir fait un détail sur la TVA fera un bref aperçu sur les taxes assimilées.

### **A- La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**

Le souci des décideurs politiques, économiques et législatifs est de pouvoir opérer des prélèvements de la manière la plus douce possible. En effet, il leur faut un mode de prélèvement qui soit indolore, discret et efficace. C'est ainsi qu'en Avril 1991 est mise en application la TVA, instituée en février 1991, en lieu et place de l'ICAI. Cette taxe a l'avantage d'être neutre et de surcroît, encourage l'investissement. Chaque année, elle connaît des améliorations à travers les différentes innovations introduites dans les lois de finance pour la gestion.

Avant d'aborder les éléments techniques de la TVA, présentons sa définition et ses caractères.

#### **1- Définition**

#### **2- caractères de la TVA**

### **B- Quelques taxes indirectes**

Outre la TVA, nous pouvons citer entre autres comme taxes indirectes, la Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers (TSUPP).

#### **1- La Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers (TSUPP)**

Instituée par la loi de finances pour la gestion 2004, cette taxe a remplacé "La taxe sur les hydrocarbures". Elle est perçue sur toutes les cessions de produits pétroliers effectuées à titre onéreux ou gratuit et réalisées en droit ou en fait aux conditions de livraison sur le territoire du Bénin (article 50 bis nouveau du CGI).

## **2- La taxe sur les tabacs et cigarettes et la taxe sur les boissons**

La taxe sur les tabacs et cigarettes est appliquée aux tabacs et cigarettes Importés ou fabriqués au Bénin et livrés à la consommation locale. Son taux est de 10% (loi de finances pour la gestion 2003).

La taxe sur les boissons est quant à elle appliquée aux boissons importées ou fabriquées au Bénin et livrées à la consommation locale.

- 3% pour les boissons non alcoolisées ;

- 10% pour les boissons alcoolisées.

### **PARAGRAPHE 2 : Evolution des recettes fiscales et de la croissance économique au Bénin**

Les recettes fiscales et la croissance économique jouent un rôle capital dans les politiques de développement et de lutte contre la pauvreté. Il convient donc, de les analyser dans ce travail à partir des données du tableau à l'annexe .

#### **I- Les recettes fiscales**

##### **A- Analyse de l'évolution des recettes fiscales**

A la faveur du renouveau économique des années 1990 appuyé des réformes fiscales de 1991 et celui de 2011, il a été enregistré une progression nette et régulière des recettes fiscales entre 1991 et 2013; de 56,8 sur la période 1991-1993, les recettes sont passées à 317,53 milliards de francs CFA sur la période 2003-2005, soit un taux de croissance moyen de 53,6%. La hausse la plus importante a été observée entre la période 2011-2013 . En effet, les recettes de 56,62 sur la période 1991- 1993 à 599,76 milliards de francs CFA sur la période 2011-2013, soit une augmentation de 543,14 milliards de francs CFA. Ce résultat est imputable à la réforme apportée par la loi de finance gestion 2011.

##### **B- Analyse de la part des recettes fiscales dans les recettes totales**

Au cours de la période 1991-2013, la part des recettes fiscales dans les recettes totales fluctue entre 77,78% et 96,59%. Cette part d'une valeur moyenne globale de 87,92%, évolue continuellement à la hausse de 1991 à 2007 et de 2011 à 2013.

L'amélioration des recettes publiques est imputable à la bonne performance enregistrée dans la mobilisation des recettes aussi bien fiscales que non fiscales. Les

recettes publiques sont ressorties en 2013 à 795,4 milliards FCFA représentant 19,4% du PIB contre 605,6 milliards FCFA, soit 17,6% du PIB en 2011. Les performances enregistrées au niveau des recettes douanières sont en lien avec : le relèvement des valeurs dites consensuelles au niveau de certains produits notamment le riz, les viandes et abats comestibles et les huiles alimentaires ; la hausse des frais d'escorte des véhicules d'occasion qui sont passés de 25.000 FCFA à 47.000 FCFA ; le renforcement de la lutte contre la fraude ; la lutte contre la vente de l'essence frelatée en 2013 ; la mise en place du guichet unique au port de Cotonou. Les recettes des Impôts sont tirées par : la bonne tenue de la conjoncture nationale, ce qui s'est traduit par l'excellent comportement de l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Acompte sur Impôt assis sur les Bénéfices (AIB) intérieur, l'AIB au cordon douanier, la Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS) et l'Acompte Forfaitaire Spécial (AFS) ; le renforcement des contrôles fiscaux et l'intensification des actions de recouvrement sur toute l'étendue du territoire national. Le taux de pression fiscale est passé de 15,5% en 2011 à 16,3% en 2013, en deçà de la norme communautaire de 17% prescrite par l'UEMOA. Les recettes non fiscales ont connu sur la période 2011-2013 un accroissement pour s'établir à 127,3 milliards FCFA représentant 3,1% du PIB en 2013 contre 70,9 milliards FCFA, soit 2,1% du PIB en 2011 en liaison avec l'acquisition de la licence 3G par deux opérateurs de téléphonie mobile de norme.

## **II- La croissance économique au Bénin**

Les années 90 et la première décennie du troisième millénaire ont été des années faites pour l'économie béninoise marquée désormais par une constante dans la croissance. De 3,4% en 1990, le taux de croissance s'est situé autour de 5% entre 1996 et 1999, après un niveau constant de l'ordre de 4% entre 1991 et 1995. Après une hausse atteignant 6,7% en 2001, ce taux évolue continuellement à la baisse jusqu'en 2005 où se fixe à 2,9%, soit une chute de plus de 50%. Cette tendance procède d'un certain nombre de chocs externes notamment la forte dépendance de l'économie béninoise à l'égard du commerce en direction du Nigeria et de sa vulnérabilité aux mesures de politique économique dans ce pays, en particulier les mesures restrictives imposées sur les importations depuis la fin des années 2003, la perte de compétitivité du Port Autonome de Cotonou (PAC) ainsi que la baisse de la production du secteur primaire en 2005.

La reprise économique enregistrée en 2011, après deux années de ralentissement, s'est consolidée en 2012 et en 2013. Le taux de croissance économique est passé de 3,3% en

2011 à 5,4% en 2012 puis à 5,6% en 2013. L'amélioration de l'activité économique provient principalement de : la hausse de la production de coton avec comme corollaire la bonne tenue des activités d'égrenage et de trituration ; la bonne tenue des activités de commerce, en lien avec le dynamisme du trafic au port de Cotonou sur la période 2011-2013 ; la bonne performance observée au niveau des autres services, particulièrement les transports, les télécommunications et les banques.

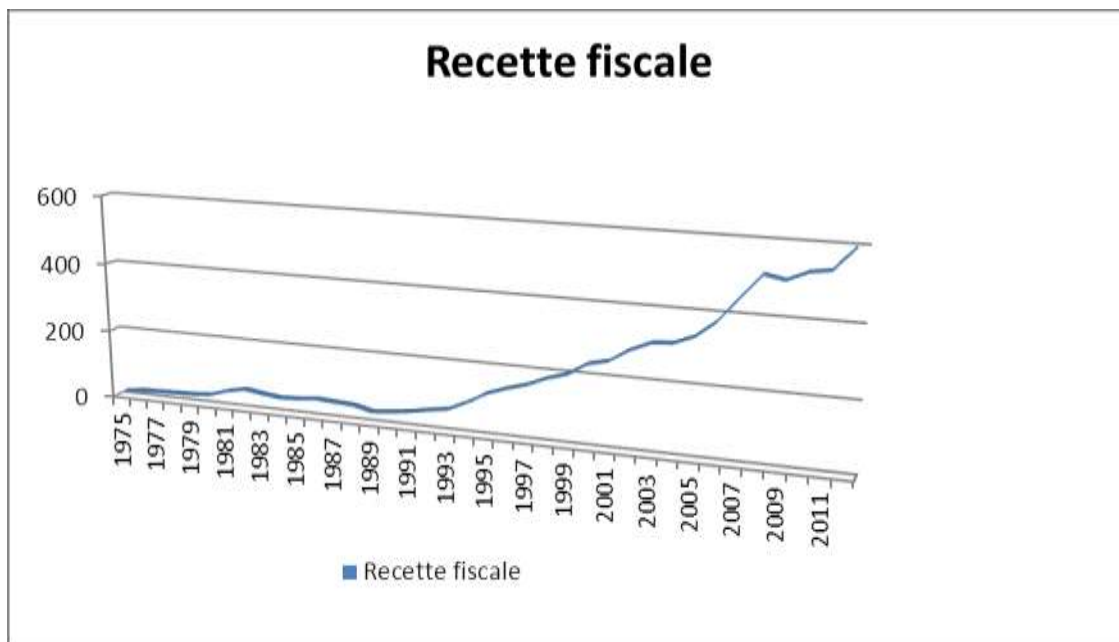
Une analyse sectorielle montre que la structure de l'économie n'a pas connu une modification notable malgré les différentes réformes depuis 1990.

La structure de la production se caractérise par une prépondérance des secteurs tertiaire et primaire, opposée à un secteur secondaire quasi embryonnaire.

Les problèmes budgétaires sont aggravés dans les pays en développement par la structure de leur économie. La libéralisation de l'économie béninoise a entraîné la modification des structures de l'économie en faveur d'un large secteur d'activités économiques informelles.

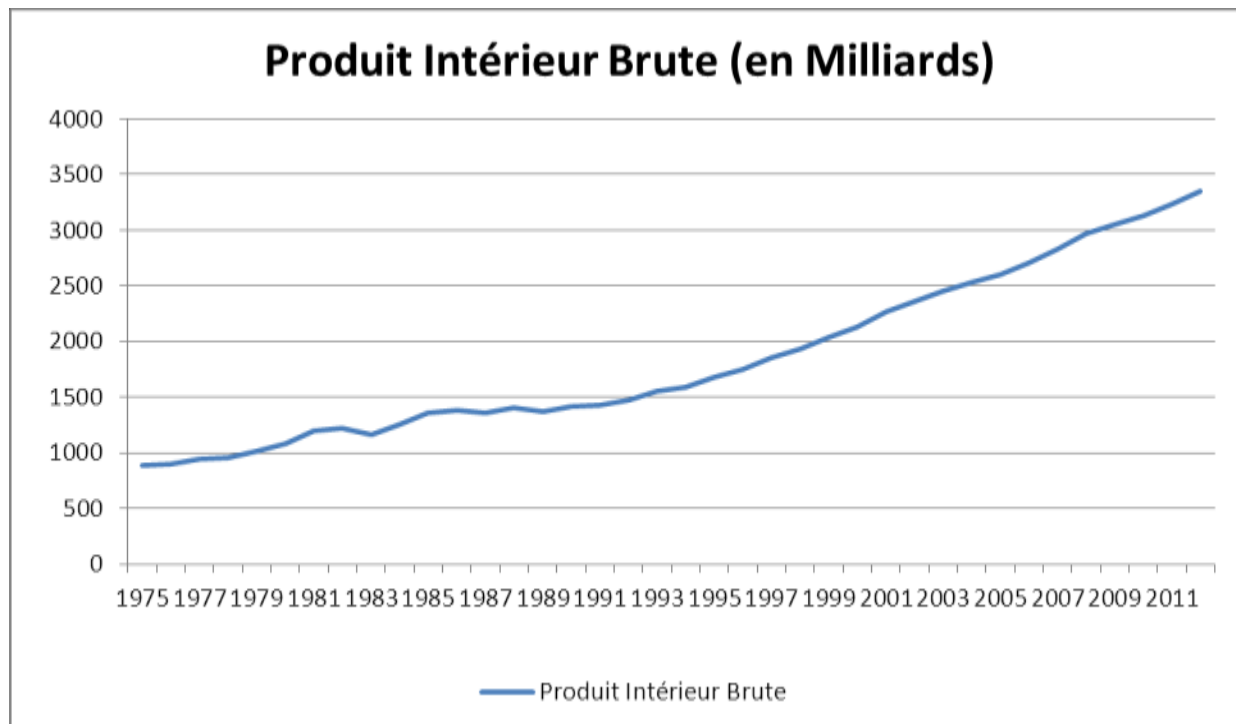
### III- Analyses Graphiques

**Graphique 2:** l'évolution des recettes fiscales en milliards de FCFA de 1975 à 2011 au Bénin



Source : Réalisé à partir des données de nos investigations

**Graphique 3 :** l'évolution du Produit Intérieur Brute (PIB) en milliards de FCFA de 1975 à 2011 au Bénin

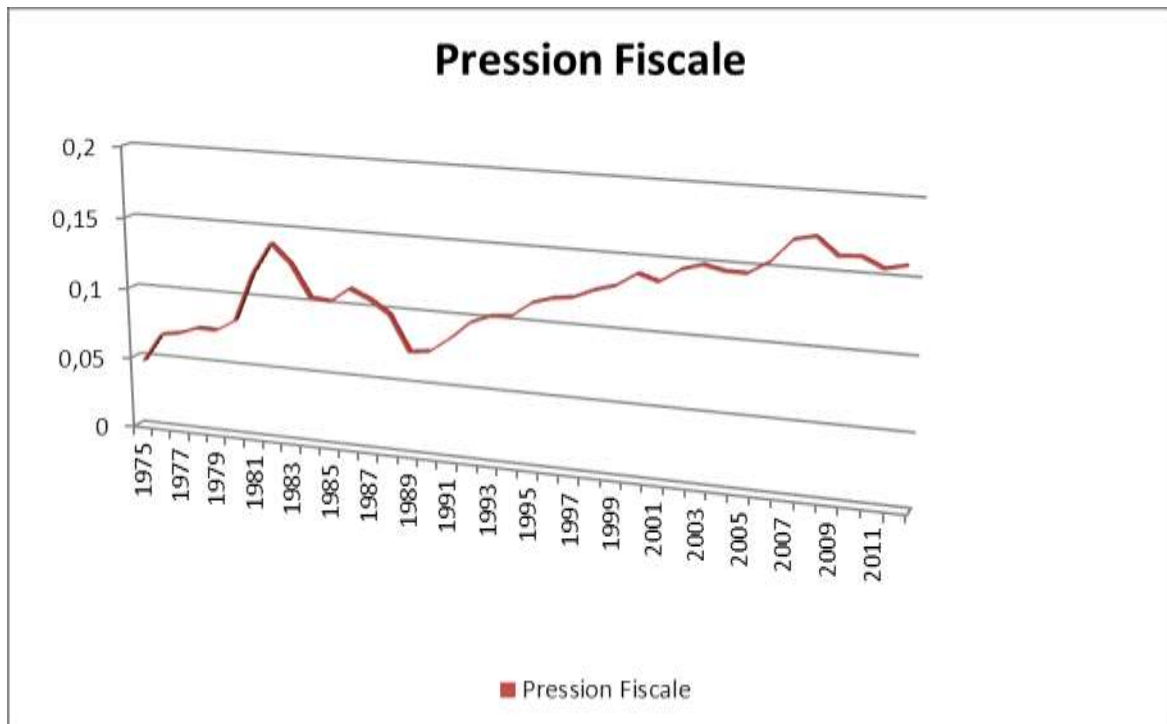


*Source :* Réalisé à partir des données de nos investigations

Le graphique montre une croissance presque régulière du PIB dans le temps. Toute fois, quelques légères perturbations sont à remarquer en 1979 et 1989.

Cette croissance régulière pourrait s'expliquer par les efforts que mène le Bénin dans le but de faire accroître sa production.

**Graphique4 :** l'évolution du taux de la pression fiscale de 1975 à 2011 au Bénin

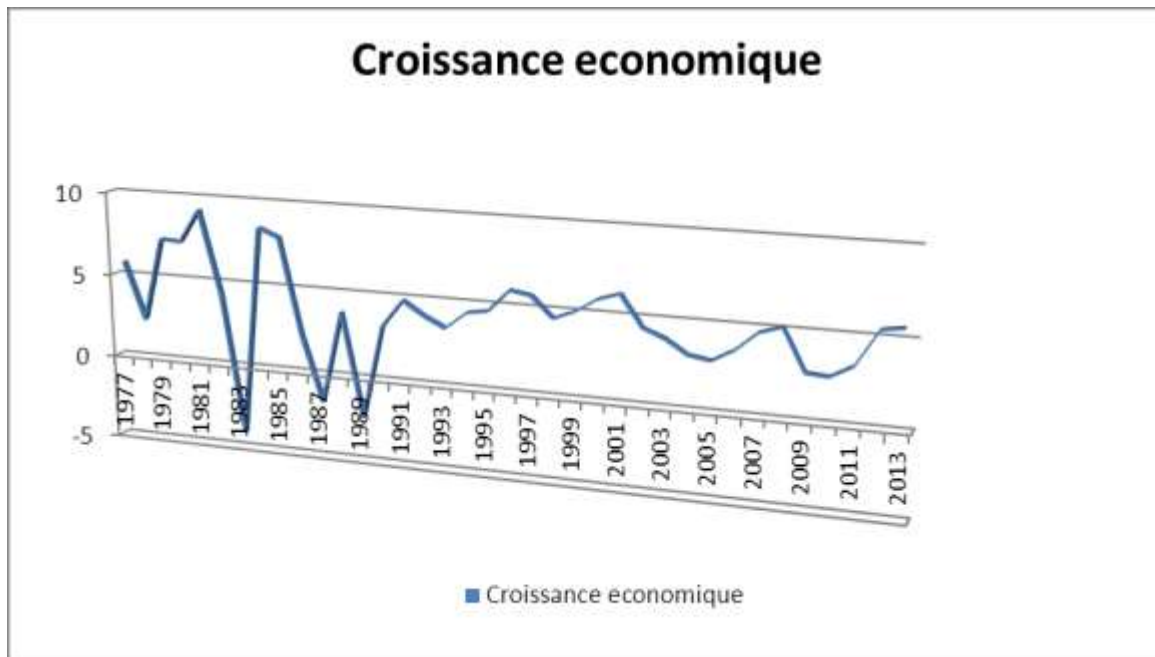


*Source :* Réalisé à partir des données de nos investigations

Le graphique montre une croissance régulière de pression fiscale sur la période de 1975 à 1981. On observe une chute considérable de pression fiscale de 1981 à 1989. Cette évolution de pression fiscale sur cette période pourrait s'expliquer par les déséquilibres et distorsions qu'a connu le Bénin des années 70 et surtout 80 dans les domaines des finances publiques, du crédit et de la répartition des investissements. La reprise constatée en 1989 s'est prolongée jusqu'en 2009. Cette augmentation pourrait s'expliquer par l'orientation de la politique économique à travers la relance et la redynamisation du secteur privé par le gouvernement béninois durant cette période.

La baisse du taux de pression fiscale en 2009 est principalement imputable aux effets néfastes de la crise économique et financière internationale.

**Graphique 5 :** l'évolution du taux de croissance économique de 1977 à 2013 au Bénin



*Source :* Réalisé à partir des données de nos investigations

D'une manière générale la croissance économique du Bénin a connu une évolution erratique sur la période 1977-2003. Elle connaît une relative stabilité entre 2001 et 2005 avec une tendance baissière avant de subir une tendance haussière en 2006.

Durant période de marxiste-léniniste (1976 à 1989), les fluctuations furent très fortes. Evoluant en dents de scie, le taux de croissance atteint son niveau le plus élevé en 1981 (9,2%) pour chuter à son niveau le plus bas (-4,2%). D'un taux négatif en 1983 une progression à tendance baissière se fait sentir en atteignant, (8,3%) ; (7,6%) ; (2,1%) respectivement en 1984, 1985, 1986 avant de reprendre des valeurs négatives en 1987 (-1,8%) et en 1989 (-2,9%) année marquant la renonciation à l'idéologie marxiste-léniniste et le retour des institutions du marché libéral.

L'instabilité de la croissance au cours de cette période s'explique par plusieurs facteurs tels que l'absence de politique macroéconomique rigoureuse, la forte dépendance du PIB par rapport au coton dont les cours sont tributaires du marché mondial et du cours du dollar.

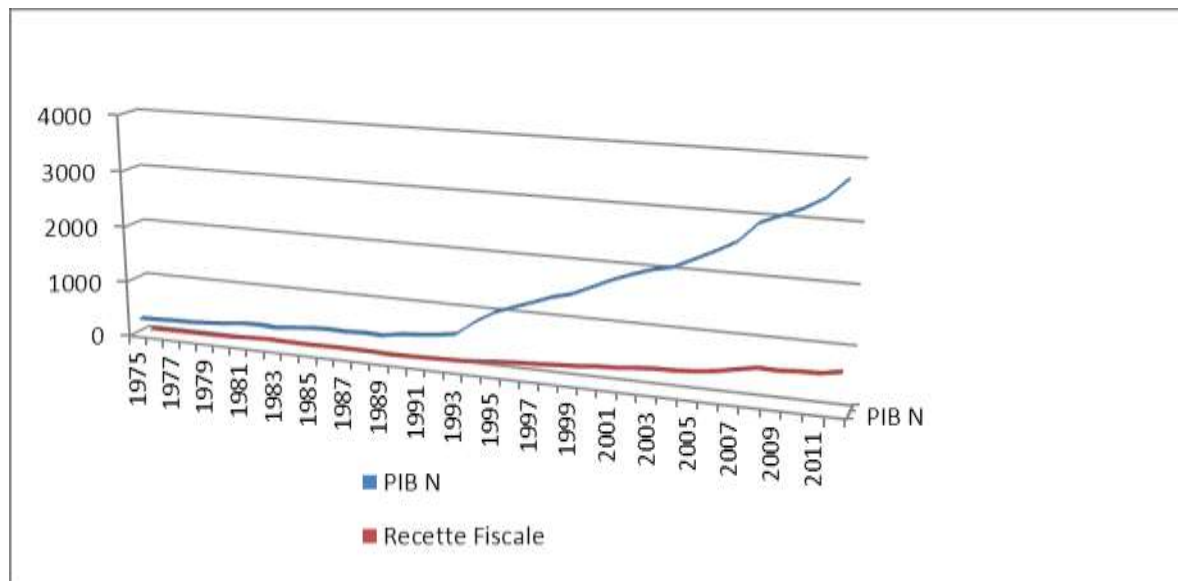
A partir de 1990, l'économie béninoise désormais orientée vers le libéralisme économique a renoué avec la constance dans la croissance. De 3,6% en 1990, le taux de

croissance s'est situé autour de 5% entre 1996 et 1999 après un niveau constant de l'ordre de 4% entre 1991 et 1995. De 6% en 2000 le taux n'a fait que baisser pour être relancé qu'en 2006.

L'économie béninoise a fait face à des chocs exogènes qui ont été à l'origine d'un ralentissement entre 2001 et 2005, caractérisée par la chute de sa production interne. Durant cette période le taux de croissance est passé de 4,98% à 2,93% soit une perte de 2,05 points de croissance. En outre l'année 2006 marque la reprise des activités qui traduit par une remontée du taux de croissance pour atteindre 5,1% en 2008. Cette performance est due selon le BIPEN (2007) à la restauration de la confiance au niveau des opérateurs économiques, à l'augmentation de la production cotonnière et à la poursuite des réformes portuaires.

La reprise économique enregistrée en 2011, après deux années de ralentissement, s'est consolidée en 2012 et en 2013. Le taux de croissance économique est passé de 3,3% en 2011 à 5,4% en 2012 puis à 5,6% en 2013. L'amélioration de l'activité économique provient principalement de : la hausse de la production de coton avec comme corollaire la bonne tenue des activités d'égrenage et de trituration ; la bonne tenue des activités de commerce, en lien avec le dynamisme du trafic au port de Cotonou sur la période 2011-2013 ; la bonne performance observée au niveau des autres services, particulièrement les transports, les télécommunications et les banques.

**Graphique 6 :** l'évolution des Recettes Fiscales(RF) et le Produit Intérieur Brute (PIB) en milliards de FCFA de 1975 à 2011 au Bénin



*Source :* Réalisé à partir des données de nos investigations

La courbe de recette fiscale et celle du produit intérieur brut présentent une évolution presque régulière sur toute la période de l'étude.

Au début des années 1975 à 1993, on constate une évolution presque constante des deux. La période de 1993 à 1993 est marquée par une forte croissance du PIB et des recettes fiscales.

De cette étude comparée, il ressort que l'IP est un facteur déterminant de la croissance économique. Cette appréciation semble être grossière par conséquent une étude de corrélation viendra confirmer.

## **SECTION 2:** Présentation et analyse des résultats

Nous avons présenté les différents résultats obtenus ainsi que leurs analyses. Il s'est achevé par un diagnostic suivant la validation ou non des différentes hypothèses de recherche.

### **PARAGRAPHE 1:** Présentation des résultats

Tous les tests et les estimations qui suivent ont été réalisés à l'aide du logiciel statistique EViews 6.0. Les résultats obtenus sont les suivants.

**A. Résultats de l'estimation**

**1. Résultats des tests préalables à l'estimation**

➤ *Test de stationnarité*

Comme nous l'avons dit dans la méthodologie, le test de Phillips PERRON sera utilisé pour vérifier la stationnarité des variables. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-après :

*Tableau n°2: Résultats des tests de stationnarité des variables*

variables	T-statistique	Valeur critique	Ordre d'intégration	modèle
LPIB	-5.652277	-2.945842	I(1)	2
LPF	-4.171734	-1.950394	I(1)	1
LRNF	-7.851360	-1.951332	I(1)	1
LDT	-5.414572	-2.945842	I(1)	2
LCO	-4.065589	-2.945842	I(1)	2
LIPC	-4.404772	-2.945842	I(1)	2

*Source : résultats de nos estimations*

Les résultats du test montrent que toutes les variables sont intégrées d'ordre 1. Il peut donc exister entre elles une ou plusieurs relation(s) de cointégration. Comme déjà précisé dans notre méthodologie, le test de Johansen permettra de déterminer le nombre de relation de cointégration.

➤ *Détermination du nombre optimal de retards*

Les critères d'information ainsi calculés sont consignés dans le tableau ci-après.

*Tableau N°3: Critères d'information pour les différents retards*

Nombre de Retard	0	1	2
AIC	-7.495995	-16.09116	<b>-16.29476*</b>
SC	-7.223902	<b>-14.18651*</b>	-12.75756
HQ	-7.404444	<b>-15.45030*</b>	-15.10460

*Source : résultats de nos estimations*

Ce tableau nous montre que les valeurs minimales des critères d'information s'obtiennent souvent pour le premier retard. Il convient alors d'affirmer que le nombre optimal de retards est égal à 1.

➤ **Résultats du test de cointégration de Johansen**

Le résultat du test de cointégration est consigné dans le tableau suivant :

**Tableau n°4 : Résultat du test de cointégration**

Hypothèse nulle du nombre de relation de cointégration	Valeurs propres	T-Statistiques	Valeurs critiques	Probabilités
Aucune relation*	0.680630	123.3615	117.7082	0.0208
Au plus une relation	0.571087	83.41238	88.80380	0.1150
Au plus deux relations	0.529244	53.78485	63.87610	0.2624

*Source : résultats de nos estimations*

Les résultats du test de cointégration de Johansen montrent qu'il existe une seule relation de cointégration entre les variables. Nous envisageons ainsi un Modèle à Correction d'Erreur (MCE).

**2. Estimation du Modèle à Correction d'Erreur (MCE)**

L'estimation du MCE se fait en deux étapes.

**Etape 1 : Estimation du modèle de long terme**

➤ **Estimation du modèle par la méthode des MCO**

Le tableau n°6 récapitule les résultats de l'estimation du modèle de long terme.

**Tableau n°5 : Résultats de l'estimation du modèle de long terme**

Variables	Coefficients	t-statistique	Probabilité
Constante	4.896706	38.11693	0.0000
LPF	-0.064212	-2.267405	0.0305
LRNF	0.015860	3.002325	0.0053
LDT	0.158614	5.929714	0.0000
LCO	0.545954	15.67427	0.0000
LIPC	-0.511019	-10.77836	0.0000
R <sup>2</sup> = 0.998331		Prob(F-statistic)=0.000000	

*Source : résultats de nos estimations*

➤ ***Test de validation du modèle***

• ***Test de significativité globale du modèle***

Le coefficient de détermination  $R^2$  du modèle de long terme est de 0.998331 et la probabilité associée à la statistique de Fisher est de 0,000000. Le modèle de long terme est donc bien ajusté et globalement significatif.

• ***Test résiduels du modèle***

Les résultats des tests de normalité, d'autocorrélation et d'hétéroscédasticité du modèle sont présentés dans le tableau ci-après.

**Tableau n°6:** Récapitulatif des tests résiduels du modèle corrigé de l'autocorrélation

<b>Test</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Décision</b>
<i>Normalité de Jarque-Bera</i>	0.172447	Les résidus suivent une distribution normale
<i>Autocorrélation d'ordre 1 de Breusch-Godfrey</i>	0.5010	Les résidus sont non-autocorrélés
<i>Hétéroscédasticité d'ARCH</i>	0.7544	Les résidus sont homoscedastiques

***Source :*** résultats de nos estimations.

Le tableau ci-dessus permet de conclure que les résidus du modèle de long terme suivent une distribution normale. Ils sont homoscedastiques et non-autocorrélés.

➤ ***Test de spécification du modèle***

• ***Test de Ramsey***

Les résultats du test de spécification de Ramsey permettent de dire que le modèle de long terme est bien spécifié (voir annexe n°).

• ***Test de CUSUM***

La courbe ne coupe pas le corridor : le modèle à correction d'erreur est structurellement stable (voir annexe n°).

• ***Test de CUSUM carré***

Les résultats du test nous indiquent que le modèle est ponctuellement stable. Eu égard aux résultats des tests qui précèdent, le modèle peut être validé et se présente

$$LPIB_t = 4.896706 - 0.064212 (LPF_t) + 0.015860 (LDT_t) + 0.545954 (LCO_t) - 0.511019 (LIPC_t) + \varepsilon_t$$

➤ *Significativité des variables*

Il ressort des résultats de l'estimation du modèle de long terme que toutes les variables sont significatives au seuil de 5%. Elles influencent la croissance économique à long terme au risque de 5%.

**Etape 2 : Estimation du modèle de court terme**

Avant d'estimer le modèle de court terme, il faut d'abord vérifier la stationnarité des résidus du modèle de long terme. Le tableau n°10 présente les résultats.

**Tableau n°7 : Résultat du test de stationnarité des résidus du modèle de long terme**

Variables	t-statistique	Valeur critique	Ordre d'intégration
Résidus	-6.021515	-1.950687	Intégré d'ordre 0

*Source : Etabli par les auteurs.*

Les résultats du test de stationnarité Dickey-Fuller Augmenté montrent que les résidus du modèle de long terme sont stationnaires à niveau.

➤ *Estimation du modèle par la méthode des MCO*

Le tableau suivant présente les résultats de l'estimation du modèle de court terme par la méthode des MCO.

**Tableau n°8: Résultats de l'estimation du modèle de court terme**

Variables	coefficients	t-statistique	Problématique
Constante	0.013110	2.962875	0.0062
D(PF)	-0.051864	-1.902533	0.0674
D(RNF)	0.017819	4.914880	0.0000
D(DT)	0.089196	3.646124	0.0011
D(CO)	0.349087	4.711998	0.0001
D(IPC)	-0.330979	-5.644155	0.0000
<b>Force de Rappel</b>	-0.847363	-5.206688	0.0000

*Source : résultats de nos estimations*

➤ ***Test de validation du modèle***

*Test de significativité globale du modèle*

Le coefficient de détermination et la probabilité associée à la statistique de Fisher permettent de dire que le modèle est bien ajusté et globalement significatif.

*Tests résiduels du modèle*

Les tests résiduels du modèle sont consignés dans le tableau suivant.

**Tableau n°9:** Récapitulatif des tests résiduels du modèle de court terme

<b>Test</b>	<b>Probabilité</b>	<b>Décision</b>
<i>Normalité de Jarque-Bera</i>	0.717713	Les résidus suivent une distribution normale
<i>Autocorrélation d'ordre 1 de Breusch-Godfrey</i>	0.2547	Les résidus sont non-auto corrélés
<i>Hétéroscédasticité d'ARCH</i>	0.2528	Les résidus sont homoscedastiques

**Source :** résultats de nos estimations

Le tableau ci-dessus permet de conclure que les résidus du modèle de long terme suivent une distribution normale. Ils sont homoscedastiques et non-auto corrélés.

➤ ***Test de spécification du modèle***

• ***Test de Ramsey***

Les résultats du test de spécification de Ramsey permettent de dire que le modèle de court terme est bien spécifié (voir annexe n°6)..

• ***Test de CUSUM***

La courbe ne coupe pas le corridor : le modèle à correction d'erreur est structurellement stable (voir annexe n°6).

• ***Test de CUSUM carré***

Les résultats du test nous indiquent que le modèle est ponctuellement stable. Eu égard aux résultats des tests qui précèdent, le modèle peut être validé et se présente

$$LPIB_t = 0.013110 - 0.051864 D(PF) + 0.017819 D(RNF) + 0.089196 D(DT) + 0.349087 D(CO) - 0.330979 D(IPC) - 0.847363() + \varepsilon_t$$

*Les valeurs entre parenthèses désignent les probabilités associées aux t-statistiques.*

➤ **Significativité des variables**

Il ressort des résultats de l'estimation du modèle du court terme que seule la Variable LPF n'est pas significative au seuil de 5%. Les autres variables du modèle influencent la croissance économique à court terme.

**PARAGRAPH 2 : Interprétation des résultats et vérification des hypothèses**

**A- interprétation des résultats**

L'observation des résultats du modèle nous permet de constater que tous les coefficients de l'estimation ne sont pas tous positifs ni conformes à ceux attendus.

A court terme, coefficient de la pression fiscale est de l'ordre de -0,051864 avec une probabilité de 0,0674. Ceci traduit une relation négative et non significative sur le PIB au seuil de 5%. Mais à long terme, ce coefficient est de l'ordre de -0,064212 et significative sur le PIB au seuil de 5%.

Le coefficient des recettes non fiscales est de l'ordre de 0,017819 avec une probabilité de 0,0000 à court terme et de l'ordre de 0,015860 avec une probabilité de 0,0053 à long terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Un accroissement de 1% des recettes non fiscales entraînerait une augmentation 0,017819% du

PIB à court terme et de 0,01586% du PIB à long terme. Ainsi, un accroissement des recettes non fiscales impliquerait alors une amélioration de la croissance du PIB à court et à long terme au Bénin.

Le coefficient des dépenses totales est de l'ordre de 0,089196 avec une probabilité de 0,0011 à court terme et de l'ordre de 0,158614 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Une augmentation de 1% des dépenses totales entraînerait une augmentation 0,089196% du PIB à

court terme et de 0,158614% du PIB à long terme. Ainsi, une augmentation des dépenses totales impliquerait alors une amélioration de la croissance du PIB à court et à long terme au Bénin.

Le coefficient de la consommation est de l'ordre de 0,349087 avec une probabilité de 0,0001 à court terme et de l'ordre de 0,545954 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Un accroissement de 1% de la consommation entrainerait une augmentation 0,349087% du

PIB à court terme et de 0,545954% du PIB à long terme. Ainsi, un accroissement de la consommation impliquerait alors une amélioration de la croissance du PIB à court et à long terme au Bénin.

Il est à noter que le coefficient de l'indice des prix à la consommation est négatif à court et à long mais significative. Cela

### **B- vérification des hypothèses**

Dans l'hypothèse N°1, il s'agit d'analyser l'impact de la pression fiscale sur la croissance du PIB.

L'analyse des résultats montre à travers le signe du coefficient (-0,051864) avec une probabilité (0,0674) à court terme que la pression fiscale a un effet négatif sur la croissance du PIB et est non significatif au seuil de 5%. La pression fiscale influence négativement et non significatif au Bénin.

A long terme, le coefficient de la pression fiscale est de -0,064212 avec une probabilité de 0,0305. Ceci implique que la pression fiscale influence négativement et significativement au seuil de 5% la croissance du PIB.

**Il ressort de cette analyse que l'hypothèse n°1 selon laquelle la pression fiscale influence négativement et significativement sur la croissance économique, est confirmée à long terme et infirmée à court terme.**

Dans l'hypothèse N°2, il s'agit d'estimer les déterminants de la croissance économique.

Le coefficient des recettes non fiscales est de l'ordre de 0,017819 avec une probabilité de 0,0000 à court terme et de l'ordre de 0,015860 avec une probabilité de 0,0053 à long

terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Le coefficient des dépenses totales est de l'ordre de 0,089196 avec une probabilité de 0,0011 à court terme et de l'ordre de 0,158614 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Le coefficient de la consommation est de l'ordre de 0,349087 avec une probabilité de 0,0001 à court terme et de l'ordre de 0,545954 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Le coefficient de l'indice des prix à la consommation quant à elle est de l'ordre de - 0,330979 avec une probabilité de 0,0000 à court terme et de l'ordre de -0,511019 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Ceci traduit une influence négative et significative sur le PIB à court et à long terme.

Ainsi, d'après ces résultats, les recettes non fiscales, la dépenses totale et la consommation influence positivement le PIB, par contre seulement l'indice prix à la consommation ne détermine pas la croissance. Dans ces cas, **l'hypothèse n° 2 selon laquelle les recettes non fiscales, la dépense totale, la consommation et l'indice du prix à la consommation influence positivement le PIB n'est pas totalement confirmée**

### **PARAGRAPHE 3 : Recommandations et Suggestions de l'Etude**

Au terme de cette étude, il ressort que les différentes variables explicatives considérées ont de façon globale répondu à nos préoccupations, ouvrant ainsi la voix aux recommandations et suggestions qui loin de se borner au cadre de la présente étude, vont bien au - delà dans le simple but de faire développer le Bénin; ce qui est d'ailleurs la préoccupation finale de toute étude économique. Ainsi de façon générale il s'agira de :

- élargir l'assiette fiscale par une réduction des exonérations sources d'évasion fiscale. En effet pour bénéficier des régimes d'exonérations, certaines entreprises sont amenées à modifier leur politique d'investissement dans un sens contraire à celui préalablement défini ;
- lutter énergétiquement contre la fraude qui crée des distorsions économiques très graves entre les entreprises ;
- travailler à créer un environnement juridique et institutionnel qui garantisse surtout la stabilité politique et la sécurité foncière nécessaires à l'expansion du secteur privé national puis des Investissements Directs Etrangers (IDE). Les activités de ce

secteur ne doivent pas être soumises à de lourdes et discrétionnaires procédures (réglementaires et bureaucratiques);

- Encourager l'investissement à travers l'intervention des pouvoirs publics auprès des banques et autres institutions financières afin qu'elles augmentent les crédits à long terme. ;
- Mettre en œuvre des politiques visant à intégrer le secteur informel dans la fiscalité. Cela permettra d'élargir la base taxable et aussi d'accroître les recettes fiscales sans lesquelles l'Etat ne peut survivre. Ceci est d'autant plus important que le délaissement du secteur informel fait que plusieurs opérateurs évoluent pendant longtemps dans l'informel. Une situation qui a pour conséquence de pénaliser les quelques-uns déclarés et qui sont surtaxés par l'Etat du fait aussi de son obligation à mobiliser des ressources pour son fonctionnement.

## CONCLUSION

La présente recherche a permis d'analyser l'Impact de la fiscalité sur la croissance de l'économie béninoise. Elle s'est fixée comme objectif général d'évaluer l'incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin et comme objectifs spécifiques d'analyser l'impact de la pression fiscale sur la croissance économique d'une part, et d'estimer les déterminants de la croissance économique d'autre part. Pour cela, nous sommes basés sur les hypothèses suivantes :

H1 : La pression fiscale influence négativement et significativement sur la croissance économique.

H2 : Toutes les variables économiques du modèle influence positivement et significativement la croissance économique. Il ressort des résultats de notre analyse que le coefficient des recettes non fiscales est de l'ordre de 0,017819 avec une probabilité de 0,0000 à court terme et de l'ordre de 0,015860 avec une probabilité de 0,0053 à long terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Le coefficient des dépenses totales est de l'ordre de 0,089196 avec une probabilité de 0,0011 à court terme et de l'ordre de 0,158614 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Le coefficient de la consommation est de l'ordre de 0,349087 avec une probabilité de 0,0001 à court terme et de l'ordre de 0,545954 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Ceci traduit une relation positive et significative sur le PIB à court et à long terme. Le coefficient de l'indice des prix à la consommation quant à elle est de l'ordre de - 0,330979 avec une probabilité de 0,0000 à court terme et de l'ordre de -0,511019 avec une probabilité de 0,0000 à long terme. Ceci traduit une influence négative et significative sur le PIB à court et à long terme.

Ainsi, d'après ces résultats, les recettes non fiscales, la dépenses totale et la consommation influence positivement le PIB, par contre seulement l'indice prix à la consommation ne détermine pas la croissance. Ce qui nous a permis de conclure que l'hypothèse n°2 n'est pas totalement confirmée

Pour ce qui concerne l'hypothèse 1, l'analyse des résultats montre à travers le signe du coefficient (-0,051864) avec une probabilité (0,0674) à court terme que la pression fiscale a un effet négatif sur la croissance du PIB et est non significatif au seuil de 5%. La pression fiscale influence négativement et non significatif au Bénin.

A long terme, le coefficient de la pression fiscale est de -0,064212 avec une probabilité de 0.0305. Ceci implique que la pression fiscale influence négativement et significativement au seuil de 5% la croissance du PIB. Ce qui nous permis de conclure que l'hypothèse n°1 est confirmée à long terme et infirmée à court terme.

Au terme de cette étude, les recommandations et suggestions ont été faite, entre autre recommandation nous pouvons citer :

Elargir l'assiette fiscale par une réduction des exonérations sources d'évasion fiscale. En effet pour bénéficier des régimes d'exonérations, certaines entreprises sont amenées à modifier leur politique d'investissement dans un sens contraire à celui préalablement défini ;

- lutter énergétiquement contre la fraude qui crée des distorsions économiques très graves entre les entreprises ;
- Encourager l'investissement à travers l'intervention des pouvoirs publics auprès des banques et autres institutions financières afin qu'elles augmentent les crédits à long terme.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Malinvaud E. (1993), Regard d'un ancien sur les nouvelles théories de la croissance: *Revue Economique*, N°2, mars 1993, p.171-188.

Muet Pierre-Alain (1993) : les théories contemporaines de la croissance, observations et diagnostics économiques, N°45, juin 1993, p.53-93.

David RICARDO (1817), «Principes d'Economie Politique et de l'Impôt »

SAVADOGO (2001) « en étudiant l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Burkina Faso»,

République du Bénin. (2006) « Orientations Stratégiques de développement du Bénin (2006-2011) », Bénin, 63p.

République du Bénin. (2007) « Stratégie de Croissance et de la Réduction de la Pauvreté », Bénin, 131p.

République du Bénin. (2010) : «Politique Macroéconomique au Benin : Progres Limites et Perspective », Bénin, 100p

République du Bénin. (2012) : «programme activité INSAE 2013 », Bénin, 40p

DOUCOURE F. (2007) : « *Méthodes économétriques : Cours et Travaux Pratiques* ».

ECHAUDEMAISON C. D « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 4<sup>ème</sup> édition mise à jour.

GUELLEC D., RALLE P. (1997), «Les nouvelles théories de la croissance», Edition La Découverte, Coll. Repères, Paris, 1997

TENOU K. (1999), « Les déterminants de la croissance à long terme dans les pays de l'UEMOA », Notes d'information et Statistiques, Etudes et Recherche, N°493, BCEAO, Juin 1999.

EMMANUEL D.Y. (2009) : «TELECOMMUNICATIONS ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU BENIN

HUBERT D. T. & ANATOLE M. N. (2010) :«La contribution fiscale des Ménages au Budget Général de l'Etat : Cas de la TVA»

KOFFI B. et ADELAÏDE G. (2009) : «contribution à la réduction de l'évasion fiscale en matière d'IBIC et d'IBNC au Bénin »

Code General des Impôts du Bénin 2013

Loi de finance 2015

ANNEXES

**ANNEXE 2 : TEST DE STATIONNARITE**

➤ LPIB

Null Hypothesis: D(LPIBN) has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Bandwidth: 4 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-5.652277	0.0000
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.000732
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.000653

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(LPIBN,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/11/15 Time: 11:37  
 Sample (adjusted): 1977 2012  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIBN(-1))	-0.955786	0.168941	-5.657506	0.0000
C	0.035015	0.007633	4.587113	0.0001

R-squared	0.484906	Mean dependent var	0.000724
Adjusted R-squared	0.469756	S.D. dependent var	0.038232
S.E. of regression	0.027840	Akaike info criterion	-4.270758
Sum squared resid	0.026352	Schwarz criterion	-4.182785
Log likelihood	78.87364	Hannan-Quinn criter.	-4.240053
F-statistic	32.00737	Durbin-Watson stat	1.954411

➤ LPF

Null Hypothesis: D(PF) has a unit root  
 Exogenous: None  
 Bandwidth: 35 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.171734	0.0001
Test critical values:		
1% level	-2.630762	
5% level	-1.950394	
10% level	-1.611202	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.000108
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	6.29E-05

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(PF,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/20/15 Time: 13:08  
 Sample (adjusted): 1977 2012  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(PF(-1))	-0.650071	0.151061	-4.303374	0.0001
R-squared	0.345184	Mean dependent var		-0.000460
Adjusted R-squared	0.345184	S.D. dependent var		0.013004
S.E. of regression	0.010523	Akaike info criterion		-6.243131
Sum squared resid	0.003876	Schwarz criterion		-6.199144
Log likelihood	113.3764	Hannan-Quinn criter.		-6.227778
Durbin-Watson stat	1.676265			

➤ LRNF

Null Hypothesis: D(LRNF) has a unit root  
 Exogenous: None  
 Bandwidth: 3 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-7.851360	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.636901	
5% level	-1.951332	
10% level	-1.610747	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.267617
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.350065

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(LRNF,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/11/15 Time: 11:44  
 Sample (adjusted): 1977 2012  
 Included observations: 33 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRNF(-1))	-1.130839	0.136287	-8.297492	0.0000
R-squared	0.678107	Mean dependent var		0.109600
Adjusted R-squared	0.678107	S.D. dependent var		0.925942
S.E. of regression	0.525338	Akaike info criterion		1.580286
Sum squared resid	8.831372	Schwarz criterion		1.625635
Log likelihood	-25.07472	Hannan-Quinn criter.		1.595544
Durbin-Watson stat	1.708257			

➤ LDT

Null Hypothesis: D(LDT) has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Bandwidth: 0 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-5.414572	0.0001
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.018176
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.018176

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(LDT,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/11/15 Time: 11:48  
 Sample (adjusted): 1977 2012  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LDT(-1))	-0.920935	0.170085	-5.414572	0.0000
C	0.084370	0.028034	3.009576	0.0049
R-squared	0.463024	Mean dependent var		-0.001466
Adjusted R-squared	0.447231	S.D. dependent var		0.186589
S.E. of regression	0.138726	Akaike info criterion		-1.058675
Sum squared resid	0.654329	Schwarz criterion		-0.970702
Log likelihood	21.05616	Hannan-Quinn criter.		-1.027970
F-statistic	29.31758	Durbin-Watson stat		2.023351
Prob(F-statistic)	0.000005			

➤ LCO

Null Hypothesis: D(LCO) has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Bandwidth: 2 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.065589	0.0032
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.003941
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.003918

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(LCO,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/11/15 Time: 11:53  
 Sample (adjusted): 1977 2012  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LCO(-1))	-0.633475	0.155657	-4.069680	0.0003
C	0.052487	0.017247	3.043218	0.0045
R-squared	0.327562	Mean dependent var		-0.002349
Adjusted R-squared	0.307785	S.D. dependent var		0.077642
S.E. of regression	0.064598	Akaike info criterion		-2.587317
Sum squared resid	0.141878	Schwarz criterion		-2.499344
Log likelihood	48.57170	Hannan-Quinn criter.		-2.556612
F-statistic	16.56230	Durbin-Watson stat		1.961901
Prob(F-statistic)	0.000265			

➤ LIPC

Null Hypothesis: D(LIPC) has a unit root  
 Exogenous: Constant  
 Bandwidth: 2 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.404772	0.0013
Test critical values:		
1% level	-3.626784	
5% level	-2.945842	
10% level	-2.611531	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.003866
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.003807

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(LIPC,2)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/11/15 Time: 11:55  
 Sample (adjusted): 1977 2012  
 Included observations: 36 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LIPC(-1))	-0.709193	0.160673	-4.413881	0.0001
C	0.033239	0.013284	2.502114	0.0173
R-squared	0.364276	Mean dependent var		-0.001730
Adjusted R-squared	0.345578	S.D. dependent var		0.079090
S.E. of regression	0.063981	Akaike info criterion		-2.606511
Sum squared resid	0.139181	Schwarz criterion		-2.518538
Log likelihood	48.91720	Hannan-Quinn criter.		-2.575806
F-statistic	19.48235	Durbin-Watson stat		1.964229
Prob(F-statistic)	0.000097			

### ANNEXE 3 : NOMBRE DE RETARD OPTIMAL

VAR Lag Order Selection Criteria

Endogenous variables: LPIBN LPF LRNF LDT LCO LIPC

Exogenous variables: C

Date: 04/20/15 Time: 13:16

Sample: 1975 2012

Included observations: 33

Lag	LogL	LR	FPE	AIC	SC	HQ
0	129.6839	NA	2.24e-11	-7.495995	-7.223902	-7.404444
1	307.5041	280.2014*	4.30e-15*	-16.09116	-14.18651*	-15.45030*
2	346.8635	47.70839	4.42e-15	-16.29476*	-12.75756	-15.10460

\* indicates lag order selected by the criterion

LR: sequential modified LR test statistic (each test at 5% level)

FPE: Final prediction error

AIC: Akaike information criterion

SC: Schwarz information criterion

HQ: Hannan-Quinn information criterion

### ANNEXE 4: TEST DE COINTEGRATION

Date: 04/11/15 Time: 12:09

Sample (adjusted): 1976 2012

Included observations: 35 after adjustments

Trend assumption: Linear deterministic trend (restricted)

Series: LPIBN LPF LRNF LDT LCO LIPC

Lags interval (in first differences): No lags

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.680630	123.3615	117.7082	0.0208
At most 1	0.571087	83.41238	88.80380	0.1150
At most 2	0.529244	53.78485	63.87610	0.2624
At most 3	0.311039	27.41533	42.91525	0.6568
At most 4	0.271431	14.37534	25.87211	0.6265
At most 5	0.089764	3.291796	12.51798	0.8402

Trace test indicates 1 cointegrating eqn(s) at the 0.05 level

\* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

\*\*MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

## ANNEXE 5 : ESTIMATION DU MODELE DE LONG TERME

Dependent Variable: LPIBN  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/20/15 Time: 13:21  
 Sample: 1975 2012  
 Included observations: 37

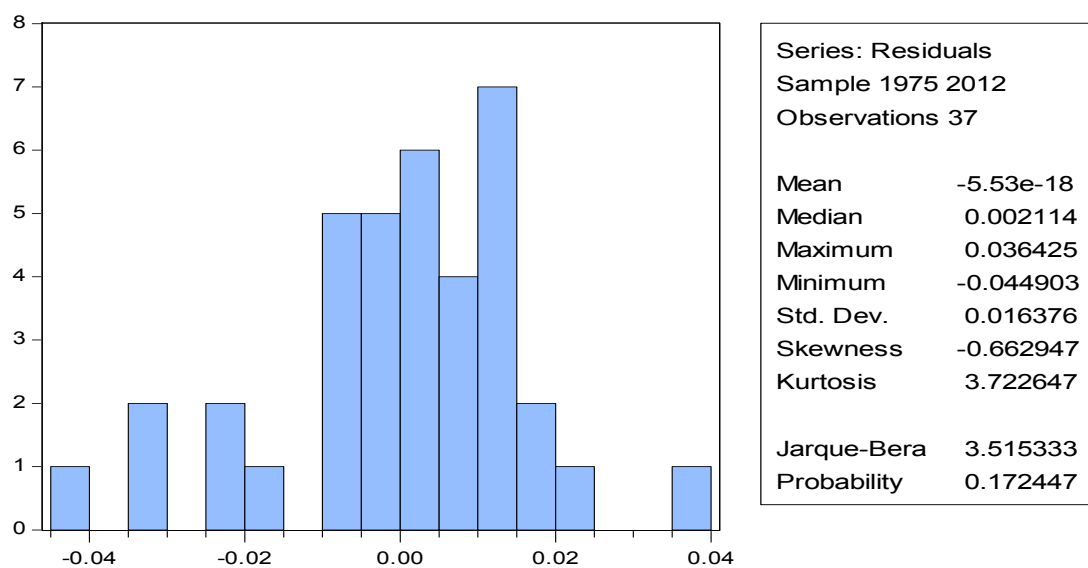
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.896706	0.128465	38.11693	0.0000
LPF	-0.064212	0.028320	-2.267405	0.0305
LRNF	0.015860	0.005283	3.002325	0.0053
LDT	0.158614	0.026749	5.929714	0.0000
LCO	0.545954	0.034831	15.67427	0.0000
LIPC	-0.511019	0.047412	-10.77836	0.0000

R-squared	0.998331	Mean dependent var	7.448085
Adjusted R-squared	0.998062	S.D. dependent var	0.400838
S.E. of regression	0.017647	Akaike info criterion	-5.089122
Sum squared resid	0.009654	Schwarz criterion	-4.827892
Log likelihood	100.1488	Hannan-Quinn criter.	-4.997026
F-statistic	3708.585	Durbin-Watson stat	2.019573
Prob(F-statistic)	0.000000		

## ANNEXE 6 : TEST DE VALIDITE DU MODELE DE LONG TERME

- TEST DE NORMALITE



• TEST D'AUTOCORRELATION DES ERREURS

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	0.463935	Prob. F(1,30)	0.5010
Obs*R-squared	0.563472	Prob. Chi-Square(1)	0.4529

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 04/20/15 Time: 13:25

Sample: 1975 2012

Included observations: 37

Presample and interior missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.001637	0.129613	-0.012627	0.9900
LPF	-0.002741	0.028850	-0.095015	0.9249
LRNF	-0.000111	0.005331	-0.020784	0.9836
LDT	0.004989	0.027960	0.178427	0.8596
LCO	-0.002223	0.035288	-0.063010	0.9502
LIPC	-0.003830	0.048156	-0.079542	0.9371
RESID(-1)	-0.145211	0.213192	-0.681128	0.5010

R-squared	0.015229	Mean dependent var	-5.53E-18
Adjusted R-squared	-0.181725	S.D. dependent var	0.016376
S.E. of regression	0.017801	Akaike info criterion	-5.050414
Sum squared resid	0.009507	Schwarz criterion	-4.745645
Log likelihood	100.4327	Hannan-Quinn criter.	-4.942969
F-statistic	0.077322	Durbin-Watson stat	1.808576
Prob(F-statistic)	0.997953		

• TEST D'HETEROSCEDASTICITE DES ERREURS

Heteroskedasticity Test: ARCH

F-statistic	0.099533	Prob. F(1,33)	0.7544
Obs*R-squared	0.105248	Prob. Chi-Square(1)	0.7456

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 04/20/15 Time: 13:27

Sample (adjusted): 1976 2012

Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.000282	9.27E-05	3.047029	0.0045
RESID^2(-1)	-0.075083	0.237990	-0.315489	0.7544

R-squared	0.003007	Mean dependent var	0.000266
Adjusted R-squared	-0.027205	S.D. dependent var	0.000448
S.E. of regression	0.000455	Akaike info criterion	-12.49913
Sum squared resid	6.82E-06	Schwarz criterion	-12.41025
Log likelihood	220.7347	Hannan-Quinn criter.	-12.46845
F-statistic	0.099533	Durbin-Watson stat	1.590339
Prob(F-statistic)	0.754377		

• TEST DE SPECIFICATION DE RAMSEY

Ramsey RESET Test:

F-statistic	0.013290	Prob. F(1,30)	0.9090
Log likelihood ratio	0.016388	Prob. Chi-Square(1)	0.8981

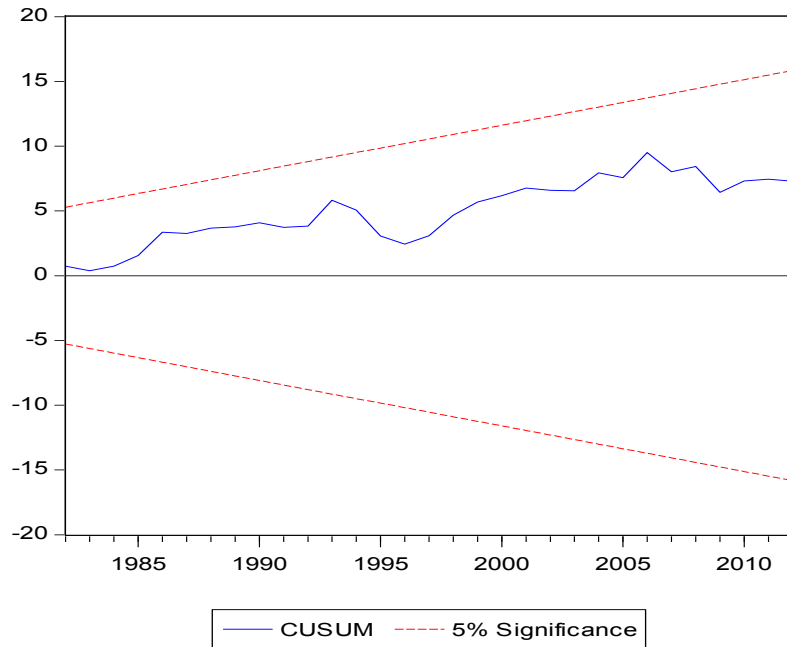
Test Equation:

Dependent Variable: LPIBN  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/20/15 Time: 13:28  
 Sample: 1975 2012  
 Included observations: 37

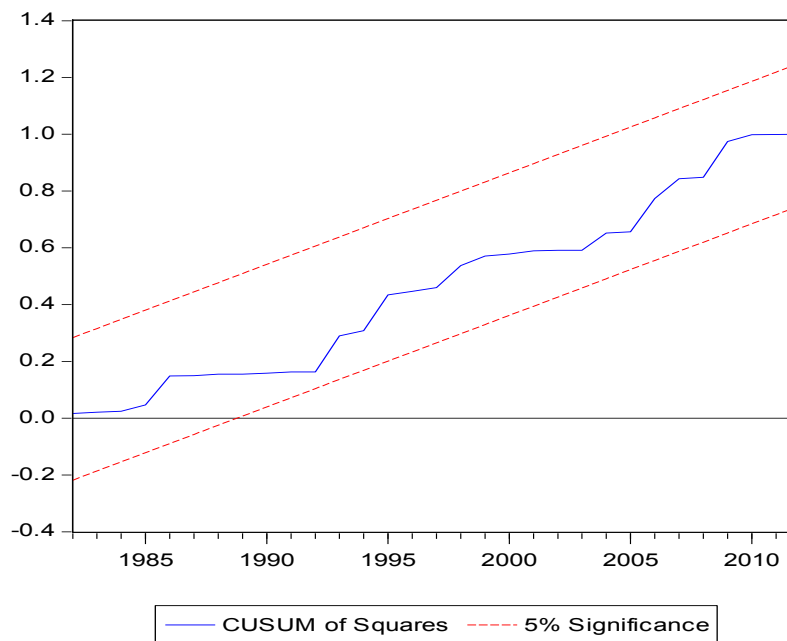
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.837741	0.527881	9.164460	0.0000
LPF	-0.060040	0.046239	-1.298458	0.2040
LRNF	0.015361	0.006895	2.227956	0.0335
LDT	0.149770	0.081393	1.840086	0.0757
LCO	0.513978	0.279623	1.838113	0.0760
LIPC	-0.478642	0.284951	-1.679735	0.1034
FITTED^2	0.003526	0.030588	0.115283	0.9090

R-squared	0.998332	Mean dependent var	7.448085
Adjusted R-squared	0.997998	S.D. dependent var	0.400838
S.E. of regression	0.017935	Akaike info criterion	-5.035510
Sum squared resid	0.009650	Schwarz criterion	-4.730742
Log likelihood	100.1569	Hannan-Quinn criter.	-4.928065
F-statistic	2992.121	Durbin-Watson stat	2.018108
Prob(F-statistic)	0.000000		

• TEST DE CUSUM



• TEST DE CUSUM CARRE



## ANNEXE 7 : TEST DE STATIONNARITE DU RESIDU

Null Hypothesis: RESID1 has a unit root  
 Exogenous: None  
 Bandwidth: 3 (Newey-West using Bartlett kernel)

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-6.014577	0.0000
Test critical values:		
1% level	-2.632688	
5% level	-1.950687	
10% level	-1.611059	

\*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.000262
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.000254

Phillips-Perron Test Equation  
 Dependent Variable: D(RESID1)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/20/15 Time: 13:45  
 Sample (adjusted): 1976 2012  
 Included observations: 35 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID1(-1)	-1.132683	0.188106	-6.021515	0.0000
R-squared	0.512101	Mean dependent var		-0.002101
Adjusted R-squared	0.512101	S.D. dependent var		0.023524
S.E. of regression	0.016432	Akaike info criterion		-5.351069
Sum squared resid	0.009180	Schwarz criterion		-5.306631
Log likelihood	94.64371	Hannan-Quinn criter.		-5.335729
Durbin-Watson stat	1.798404			

## ANNEXE 8 : ESTIMATION DU MODELE DE COURT TERME

Dependent Variable: D(LPIBN)  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/20/15 Time: 13:49  
 Sample (adjusted): 1976 2012  
 Included observations: 35 after adjustments

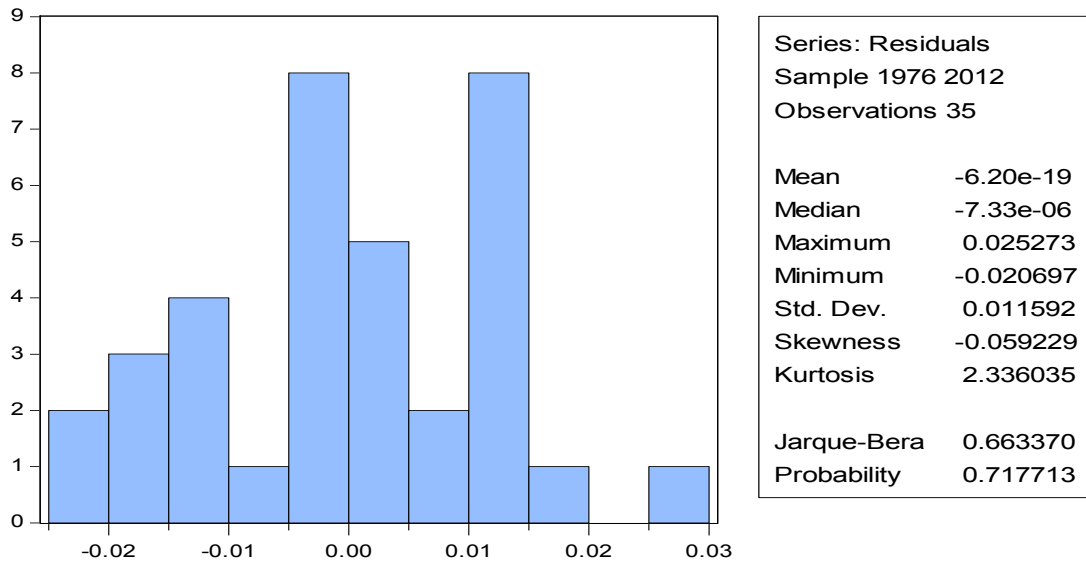
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.013110	0.004425	2.962875	0.0062
D(LPF)	-0.051864	0.027261	-1.902533	0.0674
D(LRNF)	0.017819	0.003626	4.914880	0.0000

***Incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin***

D(LDT)	0.089196	0.024463	3.646124	0.0011
D(LCO)	0.349087	0.074085	4.711998	0.0001
D(LIPC)	-0.330979	0.058641	-5.644155	0.0000
RESID1(-1)	-0.847363	0.162745	-5.206688	0.0000
<hr/>				
R-squared	0.804958	Mean dependent var	0.034555	
Adjusted R-squared	0.763163	S.D. dependent var	0.026247	
S.E. of regression	0.012773	Akaike info criterion	-5.706062	
Sum squared resid	0.004568	Schwarz criterion	-5.394992	
Log likelihood	106.8561	Hannan-Quinn criter.	-5.598681	
F-statistic	19.25978	Durbin-Watson stat	2.278214	
Prob(F-statistic)	0.000000			

**ANNEXE 9 : TEST DE VALIDITE DU MODELE DE COURT TERME**

- TEST DE NORMALITE



- TEST D'AUTOCORRELETION

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.354475	Prob. F(1,27)	0.2547
Obs*R-squared	1.671927	Prob. Chi-Square(1)	0.1960

Test Equation:  
 Dependent Variable: RESID  
 Method: Least Squares  
 Date: 04/20/15 Time: 13:55

## *Incidence de la fiscalité sur la croissance économique au Bénin*

Sample: 1976 2012

Included observations: 35

Presample and interior missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.001155	0.004507	-0.256182	0.7998
D(LPF)	0.002349	0.027165	0.086488	0.9317
D(LRNF)	0.000839	0.003674	0.228291	0.8211
D(LDT)	0.001664	0.024352	0.068339	0.9460
D(LCO)	0.010909	0.074215	0.146992	0.8842
D(LIPC)	-0.001500	0.058288	-0.025731	0.9797
RESID1(-1)	0.152943	0.208386	0.733942	0.4693
RESID(-1)	-0.331093	0.284488	-1.163819	0.2547
R-squared	0.047769	Mean dependent var		-6.20E-19
Adjusted R-squared	-0.199105	S.D. dependent var		0.011592
S.E. of regression	0.012693	Akaike info criterion		-5.697867
Sum squared resid	0.004350	Schwarz criterion		-5.342359
Log likelihood	107.7127	Hannan-Quinn criter.		-5.575145
F-statistic	0.193496	Durbin-Watson stat		1.894957
Prob(F-statistic)	0.984303			

- TEST D'HETEROSCEDASTICITE

Heteroskedasticity Test: ARCH

F-statistic	1.357666	Prob. F(1,31)	0.2528
Obs*R-squared	1.384617	Prob. Chi-Square(1)	0.2393

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 04/20/15 Time: 13:58

Sample (adjusted): 1977 2012

Included observations: 33 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.000162	3.56E-05	4.558938	0.0001
RESID^2(-1)	-0.205653	0.176497	-1.165189	0.2528
R-squared	0.041958	Mean dependent var		0.000135
Adjusted R-squared	0.011054	S.D. dependent var		0.000156
S.E. of regression	0.000155	Akaike info criterion		-14.64572
Sum squared resid	7.46E-07	Schwarz criterion		-14.55502
Log likelihood	243.6544	Hannan-Quinn criter.		-14.61520
F-statistic	1.357666	Durbin-Watson stat		2.126140
Prob(F-statistic)	0.252830			

- TEST DE SPECIFICATION DE RAMSEY

Ramsey RESET Test:

F-statistic	2.075397	Prob. F(3,25)	0.1290
Log likelihood ratio	7.783348	Prob. Chi-Square(3)	0.0507

Test Equation:

Dependent Variable: D(LPIBN)

Method: Least Squares

Date: 04/20/15 Time: 14:04

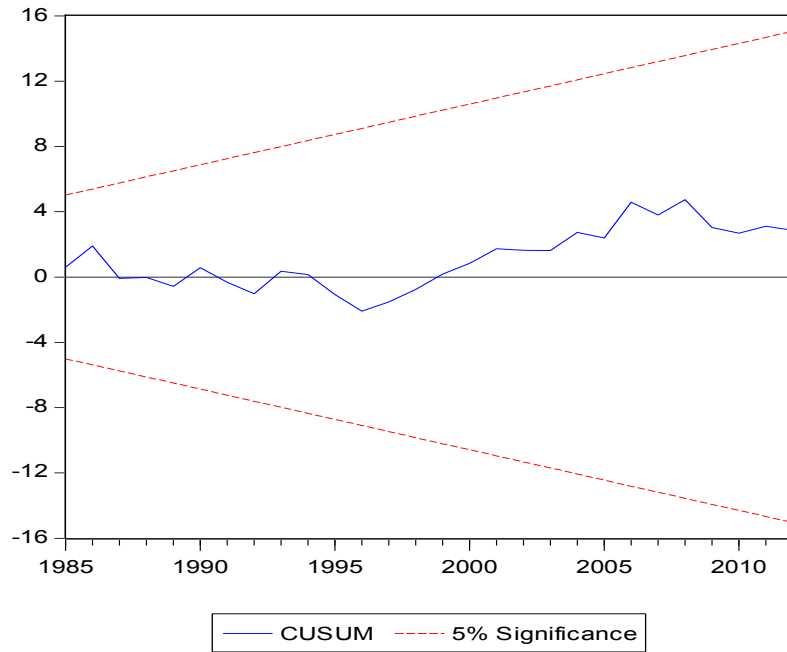
Sample: 1976 2012

Included observations: 35

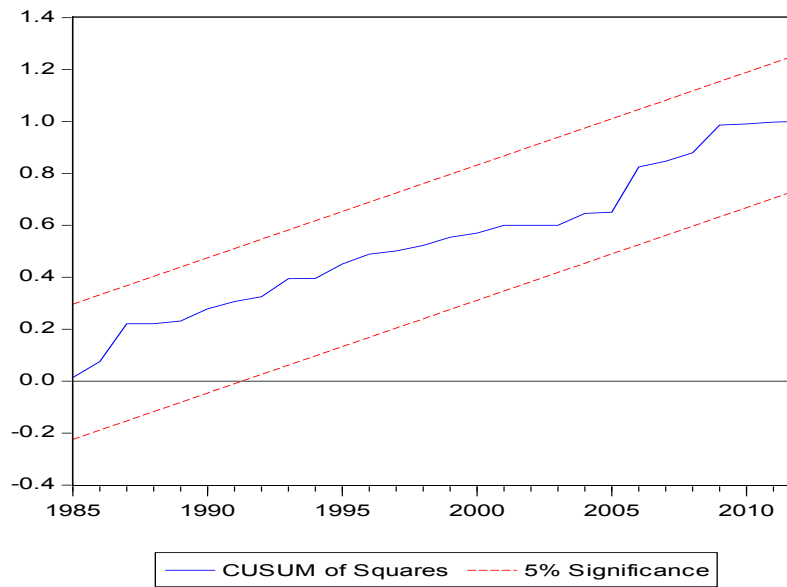
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.014123	0.005776	2.444998	0.0219
D(LPF)	-0.110389	0.039752	-2.776942	0.0102
D(LRNF)	0.026377	0.008915	2.958606	0.0067
D(LDT)	0.138550	0.041460	3.341742	0.0026
D(LCO)	0.587246	0.142447	4.122546	0.0004
D(LIPC)	-0.540616	0.133037	-4.063650	0.0004
RESID1(-1)	-1.318866	0.368510	-3.578914	0.0014
FITTED^2	-3.776876	9.077403	-0.416075	0.6809
FITTED^3	-214.7874	364.0488	-0.589996	0.5605
FITTED^4	2023.209	3381.188	0.598372	0.5550

R-squared	0.843847	Mean dependent var	0.034555
Adjusted R-squared	0.787632	S.D. dependent var	0.026247
S.E. of regression	0.012095	Akaike info criterion	-5.757015
Sum squared resid	0.003658	Schwarz criterion	-5.312629
Log likelihood	110.7478	Hannan-Quinn criter.	-5.603613
F-statistic	15.01108	Durbin-Watson stat	2.138145
Prob(F-statistic)	0.000000		

• TEST DE CUSUM



• TEST DE CUSUM CARRE



**TABLE DES MATIERES**

DEDICACE.....	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENT.....	iii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS .....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES GRAPHIQUES.....	viii
SOMMAIRE.....	viii
RESUME.....	ix
SUMMARY.....	x
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE DES IMPACTS DE LA FISCALITE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE. ....	3
SECTION 1 : Problématique, objectifs et hypothèses de recherche.....	3
PARAGRAPHE 1 : Problématique de l'étude.....	3
PARAGRAPHE 2 : Objectifs et hypothèses de recherche. ....	5
A-Objectifs de l'étude. ....	5
B-Hypothèses de recherche.....	6
SECTION 2: Revue de littérature et méthodologie. ....	6
PARAGRAPHE 1 : fiscalité et croissance économique. ....	6
A-Clarification des concepts. ....	6
1.Définition de la fiscalité.....	6
2.Explication de la Croissance économique.....	7
B-Synthèse historique des théories de la fiscalité et de la croissance.....	9
1-Théories de la fiscalité.....	9

2-Théorie de la croissance économique .....	13
3-Débats théorique sur la relation entre la fiscalité et croissance économique.....	15
a-La théorie classique.....	15
b-La pensée keynésienne.....	16
PARAGRAPH 2 : Les développements empiriques.....	16
PARAGRAPH 3 : Approche méthodologique .....	18
A-Méthodes d'analyse .....	18
B-Spécification du modèle .....	18
C-Procédure d'estimation .....	20
CHAPITRE 2 : ANALYSE DESCRIPTIVE DE L'EVOLUTION DES RECETTES FISCALES AU BENIN .....	24
SECTION 1: Etat des lieux de la fiscalité béninoise .....	24
PARAGRAPH 1 : présentation du système fiscal béninois .....	24
I-La fiscalité directe .....	24
A-Impôt sur le revenu des personnes physiques .....	24
1-Les revenus des Bénéfice Commercial et Industriel (BIC) .....	24
2-Les revenus des Bénéfice non Commercial (BNC) .....	24
3-Le Revenu Foncier (RF) .....	25
4-IRPP catégorie Traitement et Salaires .....	25
5-IRPP catégorie des capitaux mobiliers .....	26
6-Le versement patronal sur salaire (VPS) .....	26
B-L'impôt sur les sociétés (IS) et La Patente.....	26
II-La fiscalité directe .....	27
A-La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) .....	27
1-Définition.....	27
2-caractères de la TVA.....	27
B-Quelques taxes indirectes .....	27

1-La Taxe Spécifique Unique sur les Produits Pétroliers (TSUPP).....	27
2-La taxe sur les tabacs et cigarettes et la taxe sur les boissons.....	28
PARAGRAPHE 2 : Evolution des recettes fiscales et de la croissance économique au Bénin .....	28
I-Les recettes fiscales .....	28
A-Analyse de l'évolution des recettes fiscales.....	28
B-Analyse de la part des recettes fiscales dans les recettes totales .....	28
II-La croissance économique au Bénin .....	29
III-Analyses Graphiques .....	30
SECTION 2: Présentation et analyse des résultats.....	35
PARAGRAPHE 1: Présentation des résultats.....	35
A.Résultats de l'estimation.....	36
1.Résultats des tests préalables à l'estimation.....	36
2.Estimation du Modèle à Correction d'Erreur (MCE).....	37
PARAGRAPHE 2 : Interprétation des résultats et vérification des hypothèses .....	41
A-interprétation des résultats .....	41
B-vérification des hypothèses .....	42
PARAGRAPHE 3 : Recommandations et Suggestions de l'Etude .....	43
CONCLUSION .....	45
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	47